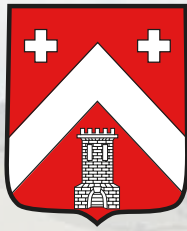


# TERNAND



BULLETIN MUNICIPAL 2025-2026



# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU MAIRE</b> .....	03
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	04
Le Conseil Municipal.....	04
Budget.....	05
Commissions Communales .....	06
<b>VIE DU VILLAGE</b> .....	12
Etat Civil.....	12
Agence Postale.....	12
Eglise.....	13
Location de salle.....	13
Enfance & Jeunesse .....	14
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	16
<b>EGLISE ET PEINTURES</b> .....	28
<b>VIE DU TERRITOIRE</b> .....	30
Communauté de Communes .....	30
Gérer vos déchets.....	32
<b>INFOS PRATIQUES</b> .....	34
Formalités administratives.....	34
Urbanisme.....	36
Services médicaux .....	38
Contacts utiles.....	39
Hébergements - Viticulteurs .....	41
Commerces.....	42
Entreprises .....	43



## Bulletin Municipal 2025 / 2026

**Directeur de publication** : Bernard DUMAS

**Rédaction** : Mairie de Ternand

**Impression** : Aura Imprimeurs (42)

**Tirage** : 500 exemplaires

**Parution** : janvier 2026

**Crédit Photo** : Mairie de Ternand et associations

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est interdite sans l'accord de la Mairie. Elle décline toute responsabilité pour les erreurs ou omissions de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se trouver dans la présente édition.



© Département du Rhône



© Département du Rhône



© Département du Rhône



© Département du Rhône

## LE MOT DU MAIRE

Dans un contexte mondial et national marqué par de fortes instabilités politiques, économiques et sociales, notre commune poursuit néanmoins son chemin avec constance et détermination.

L'année écoulée a permis de faire avancer plusieurs dossiers structurants pour l'avenir de Ternand. La révision du Plan Local d'Urbanisme a franchi une étape importante avec l'achèvement de la phase du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), posant ainsi les bases du développement futur de notre territoire dans le respect de son identité et de son cadre de vie. A ce sujet, je vous convie à une réunion publique prévue le 13 février 2026 à 18h à la salle d'animations. Cette réunion sera animée par M<sup>me</sup> Grieu du cabinet AUA et aura pour vocation de vous présenter uniquement le diagnostic réalisé.

L'embellissement de notre village s'est également poursuivi avec la rénovation de la placette des Grandes Planches, la plantation de massifs en bordure de la RD 385, l'installation d'arbres et de bancs au cimetière, ainsi que l'achèvement du chantier d'éclairage du donjon et de la façade extérieure du château. Ces réalisations contribuent à la mise en valeur de notre cité médiévale et au bien-être de ses habitants comme de ses visiteurs. En récompense de toutes ces actions, la commune vient de se voir décerner le label « 2 fleurs » de la part de la région dans la catégorie « Villes et Villages fleuris ».

Concernant l'école, malgré des effectifs en légère baisse, le maintien de quatre classes a pu être assuré, avec la même équipe enseignante. Nous avons également accueilli une nouvelle ATSEM, Julie Devaux, qui succède à Monique partie en retraite, que je remercie chaleureusement pour son engagement auprès des enfants durant toutes ces années.

L'année 2026 sera marquée par la poursuite de la révision du PLU, l'achèvement de la rénovation de l'appartement situé au-dessus de la poste en vue d'une nouvelle location, la finalisation de la mise en valeur du donjon et du château ainsi que par un important dossier de rénovation énergétique des bâtiments de l'école et de la cantine, enjeu majeur tant sur le plan environnemental que financier.

Dans ce bulletin, vous trouverez le détail des activités menées par chaque commission municipale ainsi que par les nombreuses associations qui font vivre notre commune au quotidien. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Pour conclure, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à l'ensemble de l'équipe municipale, et tout particulièrement à mes adjoints, pour leur disponibilité et leur engagement constant au service de la collectivité. Merci également à tous les agents communaux pour leur implication, avec une mention particulière pour notre secrétaire, Sylvie, qui coordonne avec efficacité l'ensemble de ces actions. Encore merci à tous les bénévoles qui font de Ternand une cité où il y fait bon vivre.

Je vous souhaite, chères Ternandaises et chers Ternandais, une très belle année 2026, placée sous le signe de la solidarité, de la sérénité et de l'espérance.

Bernard DUMAS



### Employés communaux



Sylvie NONY  
Secrétaire  
de Mairie



Alain LACHAL  
Agent Technique



Julie DEVAUX  
ATSEM - Surveillance  
cantine et garderie



Magali LAHAIRE  
Surveillance cantine  
Entretien locaux



Hélène VERDEAUX  
Surveillance cantine  
et garderie



Nariné ARAMYAN  
Surveillance  
garderie



Elisabeth  
TRIBOULET  
Agence Postale

## MAIRIE

### ACCUEIL

Sylvie NONY  
214 rue de la Gare - 69620 TERNAND  
☎ 04 74 71 33 43 - mairie@ternand.fr

### HORAIRES

LUNDI, MARDI, JEUDI ✓ 13h30-17h30  
VENDREDI ✓ 13h30-19h30

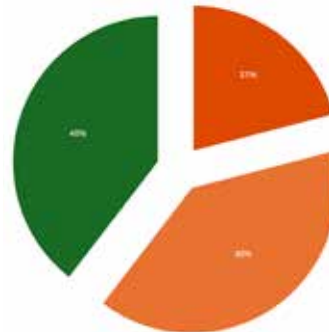
# LE BUDGET

## ▶ INVESTISSEMENT



DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
EMPRUNTS ET DETTES REMBOURSÉS SUR L'ANNÉE	34 000,00 €
AUTRES DÉPENSES (aménagement, embellissement, PLU, rénovation énergétique, acquisition matériel, etc.)	192 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>226 000,00 €</b>



RECETTES

LIBELLE	BUDGET
EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	60 000,00 €
DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES (Récupération de la TVA, Taxe aménagement)	112 000,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (dotation état, région...)	112 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>284 000,00 €</b>

## ▶ FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

LIBELLE	BUDGET
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (EDF, combustibles, cantine, eau, entretien...)	164 000,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	206 000,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (élus, services incendie)	66 000,00 €
CHARGES FINANCIÈRES (intérêts)	5 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>441 000,00 €</b>



RECETTES

LIBELLE	BUDGET
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	25 000,00 €
PRODUITS DES SERVICES, DOMAINE ET VENTES DIVERSES (redevance domaine public, cantine, concessions cimetière, location salle animations)	67 000,00 €
IMPÔTS ET TAXES	243 000,00 €
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS (dotations de l'Etat)	130 000,00 €
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (locations bâtiments communaux)	63 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>528 000,00 €</b>

## Urbanisme

### Instruction des demandes

L'activité immobilière est restée très réduite en 2025. Nous avons renseigné 19 certificats d'urbanisme (CU) et déclarations d'intention d'aliéner (DIA) demandés par les notaires pour les successions et ventes immobilières.

La commission a traité 29 déclarations préalables de travaux (DP) et donné son avis sur seulement 2 permis de construire (PC) instruits par le service de la Communauté de Communes mais toujours signés par le maire. Les PC correspondent à 1 maison individuelle et 1 bâtiment artisanal.

### Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Vous trouverez ci-joint le planning d'avancement de la révision du PLU présenté par M<sup>me</sup> Grieu du cabinet A.U.A. Cette révision va permettre d'appliquer les lois postérieures à 2008 et de débloquer certaines contraintes de notre règlement actuel notamment en zone agricole.

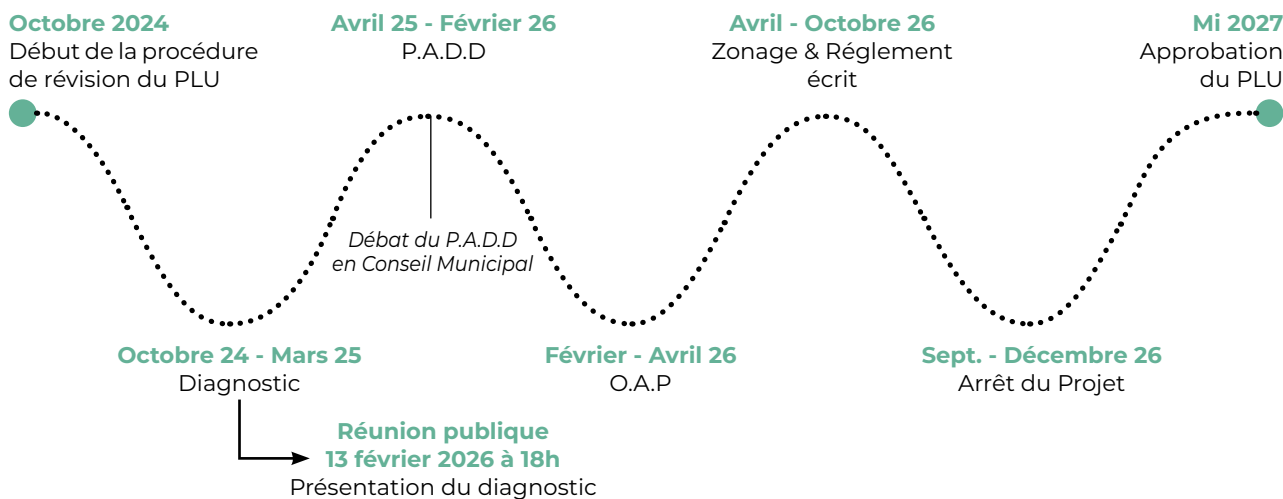
Elle a débuté en octobre 2024 avec l'élaboration du diagnostic communal. Cette phase s'est terminée en mars 2025 et vous sera présentée lors de la première réunion publique du 13 février 2026 à 18h.

L'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables est en cours depuis mai 2025. Cette phase est centrale dans notre révision car elle définit les orientations retenues par la municipalité pour le développement futur de votre commune.

L'année 2026 sera consacrée à la phase réglementaire et à la définition du nouveau zonage de Ternand. Il s'agira également de cibler les espaces à enjeux sur la commune de sorte à produire des orientations d'aménagement et de programmation encadrant leur devenir.

Forts de tous ces éléments, le nouveau PLU de notre commune pourra être approuvé mi-2027.

N'oubliez pas que le Plan Local d'Urbanisme s'élabore également avec vous, habitants de Ternand, selon les différentes modalités de la concertation. Un registre de concertation permettant de recueillir vos remarques durant toute la durée de la procédure est à votre disposition en mairie. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de la procédure. Par ailleurs, une réunion publique sera organisée à chaque grande étape afin d'échanger sur les futurs enjeux de votre commune.



## Sports & Associations

La réunion des présidents s'est tenue le 24 octobre 2025 à la mairie. Elle a permis d'établir le calendrier des manifestations pour l'année à venir et de rappeler quelques informations essentielles au bon fonctionnement de la vie associative et au « bien vivre ensemble ».

### Points importants rappelés :

- Les déclarations de buvette doivent être faites au minimum 15 jours avant les manifestations.
- Concernant le panneau d'affichage : vous pouvez demander les clés à Sylvie, en mairie, pour afficher vos informations à l'intérieur.
- Une participation aux frais de chauffage de la salle des fêtes est demandée lorsqu'elle est utilisée plus d'une fois dans la semaine.
- Le calendrier 2027 pour la location de la salle d'animation (mariages, événements...) est désormais ouvert : pensez à anticiper vos réservations !

- Un bilan a été réalisé sur le forum des associations et celui-ci est positif. Il sera donc renouvelé en 2026, le 5 septembre, de 9h à 13h.

### Rappels concernant la salle d'animation :

Gestion des volets : en été, merci de fermer les volets et, à l'automne, de les ouvrir, afin de favoriser les économies d'énergie. La salle doit être laissée propre, y compris les sols et les sanitaires. Pour retirer les po-telets devant la salle d'animation, pensez à demander la clé à Sylvie en mairie.

Un rappel à toutes les associations : merci de nous envoyer chaque année votre compte rendu d'assemblée générale ainsi que votre bilan financier à l'adresse suivante : [mairie@ternand.fr](mailto:mairie@ternand.fr)  
Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente année 2026.

## Fleurissement

Le printemps étant arrivé, nous avons pu observer, dans les différents massifs, le retour des tulipes et des narcisses annonçant la belle saison.

La plantation des annuelles a été effectuée courant mai, d'abord au Vieux Bourg puis aux Grandes Planches, afin d'embellir toute notre Petite Cité de Caractère pendant la période estivale.

Au mois de juin, nous avons reçu le jury du label Villes et Villages Fleuris, qui nous avait attribué 1 fleur en 2007. À notre grande surprise, cette année le jury nous a alloué 2 fleurs !

Plusieurs plantations ont été réalisées en octobre par l'entreprise Paysages de la Vallée :

- des plantes vivaces sur le délaissé de la Potte, à côté du garage du Petit Paris ;
- une haie en bordure du parking du cimetière ;
- trois arbres à l'intérieur du nouveau cimetière.

Deux bancs ont également été installés sous ces trois arbres par Alain, notre agent communal.

Nous remercions toutes les personnes bénévoles qui viennent nous prêter main-forte tout au long de l'année, et notamment pour le Kifékoï organisé par les Amis du Vieux Ternand.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2026



## Voirie

Cette année, les travaux d'investissement voirie se sont concentrés sur le secteur des Paletières : réfection des revêtements enrobés sur la partie haute et en bicouche sur la partie basse, avec purges et mise en place d'un drain pour capter les eaux résurgentes. Pour régler les problèmes d'eaux pluviales sur ce secteur très pentu, il y a eu la création d'un bac de rétention en amont, le curage et l'agrandissement de la mare de rétention à mi-pente.



La finition enrobée de la voirie du lotissement du Clos d'Épieux a également été effectuée ainsi que la deuxième partie de l'impasse de Planche Lachal.

En fonctionnement (entretien), une journée de pontage a été effectuée sur l'enrobé de l'impasse de la mairie et au Vieux Bourg.

Les fossés ont été curés par l'entreprise Dumontet, avec cette année deux jours de tractopelle pour remettre en forme toutes les recoupes.

Pour l'épareuse, pas moins de 145 heures ont été nécessaires pour nettoyer tous nos accotements (deux passages au printemps et à l'automne), 65 h par l'entreprise Barbolat sur voiries revêtues et 80 h sur les chemins ruraux par l'entreprise Dumontet.

Un stop a été mis en place sur la route de la Marpa pour une question récurrente de sécurisation, qui pourra amener à une réflexion sur certains autres croisements sensibles.

Pour la Communauté de Communes, l'un de nos deux techniciens voirie est parti, ce qui engendre des difficultés de gestion des chiffrages et, par conséquent, d'avancement de tous les travaux. A la veille des futures élections, même si les projets peuvent s'étudier, le budget 2026 ne sera pas imputé avant la mise en place des nouvelles équipes.

Après l'impasse de 2025, l'épreuve du rallye de Charbonnières devrait revenir sur notre commune le vendredi 17 avril.

Si le déneigement n'est aujourd'hui plus la hantise d'antan, l'équipe est prête mais restez prudents sur nos routes en espérant un hiver clément !

## C.C.A.S.

Le samedi 13 décembre, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle d'animation à l'occasion du traditionnel repas organisé par le C.C.A.S.

Cette année, le repas était préparé par la Maison Fougeras et servi par les membres du C.C.A.S., qui ont œuvré avec disponibilité et bonne humeur.

L'animation musicale, assurée par Daniel Torti et Alexandra, a permis à chacun de profiter de la piste de danse et de partager un moment chaleureux et convivial.

Lors de son discours, le maire a accueilli les personnes ayant atteint l'âge de 70 ans et participant pour la première fois à ce rendez-vous annuel. Il a également eu une pensée pour celles et ceux qui n'ont pas pu être présents, avant de remercier l'ensemble de l'équipe du C.C.A.S., ainsi que les Amis du Vieux Ternand pour le crémant offert en fin de repas.

Pour rappel, le C.C.A.S. a pour mission d'apporter un soutien social aux personnes âgées, aux plus démunis et aux familles en difficulté, dans la limite de ses compétences et de ses moyens financiers.

**L'ensemble des membres du C.C.A.S. vous souhaitent une très belle et heureuse année 2026.**



## Communication

Un mois s'est écoulé depuis le passage à 2026 : la commission communication profite de ces derniers instants pour vous présenter ses meilleurs vœux !

L'année 2025 aura été marquée par le recensement qui a vu notre population augmenter pour atteindre 800 habitants, signe de vitalité de notre Petite Cité de Caractère.

Notre site internet a été fortement consulté puisque nous avons eu sur l'année plus de 33 000 visiteurs pour 164 000 vues.

Comme chaque année, vous avez eu droit à la lecture de nos bulletins municipaux qui vous ont relaté le maximum d'événements et d'informations.

Panneau pocket est venu compléter la gamme d'informations et aura fait preuve d'un beau dynamisme avec une augmentation de 27% de la hausse de fréquentation par rapport à l'année dernière. De plus, notre commune est suivie par 1 200 personnes, signe d'intérêt porté à nos publications.

Enfin, le bilan des Gnulus aura été prometteur !

Le point d'orgue de cette année pour la communication aura été l'accomplissement d'un projet de film touristique par drone, découvert pour certains lors

des vœux de la municipalité, mais que vous pouvez visionner sur notre site internet et dans un second temps, sur celui des Petites Cités de Caractère ([www.petitescitesdecaractere.com](http://www.petitescitesdecaractere.com)).

Ce film a été réalisé par un pilote professionnel, Alexandre Joly, domicilié à Ternand et le rôle principal a été tenu par une jeune Ternandaise, Zoé Perreal.

Deux figurants, Gaby Dénéanne et Florian Robert, sont venus compléter les rôles en acceptant de participer à l'aventure dans leurs superbes véhicules. Nous les remercions pour la qualité de leur prestation !



L'ensemble de la commission aura pris beaucoup de plaisir à vous faire vivre sur ces 6 ans la vie de Ternand : je remercie tous ses membres (Cindy, Mylène et Olivier) pour leur investissement sans faille et le travail accompli ! Nous passons le relais à la prochaine équipe à qui nous souhaitons une belle aventure !

## Patrimoine

L'église Saint-Jean-Baptiste est un élément majeur du patrimoine de Ternand. La commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche visant à préserver et valoriser cet édifice emblématique. En 2024, d'importants travaux ont été réalisés afin d'améliorer l'état général de l'église. Ces interventions ont aussi permis la mise au jour de peintures murales datant du XIII<sup>e</sup> siècle dans le chœur, révélées à l'occasion du chantier et inaugurées à l'automne 2024. Cette découverte constitue une étape majeure pour la connaissance et la mise en valeur du patrimoine communal.

### 2025 : un travail de suivi et de préparation

L'année 2025 a été principalement consacrée au suivi administratif du chantier, avec la gestion des factures et des dossiers de subventions. La Commission Patrimoine tient à adresser un grand merci à Sylvie, secrétaire de mairie, pour son implication et la rigueur apportée à ce travail essentiel. Par ailleurs, une réunion de travail s'est tenue à la mi-décembre, après un important travail préparatoire. Elle a réuni Pascaline de Mesmais, accompagnée d'un architecte conseil pour la Commission Diocésaine d'Art sacré, Olivier Chanu, architecte du patrimoine, Bruno Galland, directeur des Archives départemen-

tales du Rhône, ainsi que Bernard Dumas et Olivier Tillet pour la municipalité.

Cette rencontre a permis d'engager la réflexion sur les prochaines étapes de restauration et de mise en valeur de l'église, dans le respect de son histoire et de son architecture.

La Commission Patrimoine, en lien avec la municipalité et ses partenaires, poursuit son engagement afin de préserver, valoriser et transmettre ce patrimoine aux générations futures, tout en favorisant son ouverture et sa découverte par le public.



## Tourisme

### Saison touristique 2025 : Ternand confirme son attractivité

En 2025, Ternand a de nouveau confirmé son attractivité auprès des visiteurs. Le village séduit par son patrimoine, son cadre naturel et les actions mises en place pour faciliter la découverte de la cité médiévale. La fréquentation repose principalement sur un tourisme de proximité, avec de nombreux visiteurs attirés par l'authenticité et le caractère préservé de la commune.

Cette dynamique s'est exprimée à travers plusieurs actions et initiatives marquantes au cours de la saison.

### Le label "Petite Cité de Caractère®"

Attribué à Ternand fin 2021, ce label contribue au rayonnement du village et renforce son attractivité auprès des visiteurs sensibles au patrimoine et à l'identité historique de la commune.

### Le parcours des Gnomus

Ludique et accessible à tous, il reste l'un des points forts de la découverte du village et rencontre toujours un grand succès, notamment auprès des familles. Il permet d'explorer la cité de manière originale et anime les déambulations tout au long de l'année.

### L'Église Saint-Jean-Baptiste

Elle est ouverte chaque dimanche après-midi, de mai à septembre, grâce à l'engagement des bénévoles de l'association des Amis du Vieux Ternand. Cette initiative est très appréciée des visiteurs, qui ont pu découvrir les peintures du XIII<sup>e</sup> siècle mises au jour en 2024 dans le chœur. Elle contribue à valoriser un élément majeur du patrimoine communal et à enrichir la découverte historique du village.

### La Maison des expositions

Ce lieu complète les possibilités de découverte du village en proposant des expositions artistiques tout au long de la saison. Il permet aux visiteurs de prolonger leur passage à Ternand et apporte une animation culturelle appréciée.

La saison touristique 2025 met en lumière l'importance de l'engagement de la commune, des associations et des bénévoles. Ensemble, ils contribuent à faire de Ternand un village accueillant, vivant et attractif, fidèle à son identité.

## Bâtiments



L'année 2025 a été riche en réalisations dans l'entretien de nos bâtiments communaux.

En effet, par suite de l'effritement des murs des ruines du château, des travaux de rénovation ont été réalisés par l'entreprise ALM afin de garantir la sécurité des visiteurs.

Au stade, un éclairage LED a été apposé au niveau des parkings, permettant l'éclairage lors de manifestations nocturnes (concours de pétanque, nuit des rosés...). Le changement des filets et pare-ballon ainsi que le remplacement des piliers en

béton par des matériaux conformes à la réglementation ont redonné une jeunesse à notre terrain de football. Cet aménagement des infrastructures du stade, réalisé par l'entreprise Sanlaville, a été financé grâce à une subvention obtenue de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La maison médicale a également connu quelques transformations afin d'améliorer l'isolation phonique et thermique de la salle d'attente du niveau 1 et du cabinet infirmier pour obtenir un confort de chaleur conséquent (installation d'une cloison supplémentaire et d'une porte dans la salle d'attente, abaissement et isolation du plafond d'une partie du cabinet infirmier et remplacement des radiateurs). Face à un dérèglement climatique de plus en plus important, le Conseil municipal avait validé l'installation d'une pompe à chaleur dans les locaux de la mairie. Les travaux ont été réalisés en fin d'année et permettront de mieux réguler la température en période hivernale, en abaissant la consommation de fioul, et d'améliorer les conditions de travail en climatisant les lieux lors des périodes de canicule. La locataire de l'appartement T4 aux Grandes Planches a déménagé début septembre. Avant de relouer cet appartement, une rénovation a été envisagée, après consultation et audit de l'économiste de flux

de la Communauté de Communes. Des travaux de plâtrerie-peinture jumelés à l'isolation intérieure de certains murs ont été entrepris en cette fin d'année. La remise aux normes de l'électricité, le remplacement de quelques radiateurs ainsi que de quatre fenêtrons, permettront d'améliorer le confort thermique de cet appartement. Une isolation extérieure des murs et toitures sur l'ensemble du bâtiment est envisagée sur l'année prochaine afin d'obtenir un gain énergétique encore plus important.

Enfin, la rénovation énergétique du groupe scolaire (école et cantine) a véritablement avancé cette année avec dans un premier temps la validation par le Conseil Municipal de l'option 3 du projet, option la plus ambitieuse, visant à remplacer les chaudières fioul par des chaudières bois, à isoler le bâti, à mettre en place une VMC double flux et remplacer l'éclairage existant par des éclairages LED. Nous sommes aidés dans ce projet par M. Lahaye, économiste de flux de la Communauté de Communes, ainsi que par le Cabinet BDIBAT à qui nous avons confié la maîtrise d'œuvre. En cette fin d'année, les dossiers de consultation des entreprises sont lancés, avec un retour des offres prévu avant fin janvier 2026. Les travaux devraient débuter avant l'été prochain. Il est important de rappeler que plus les projets sont ambitieux, plus les subventions sont conséquentes. Celles-ci seront demandées en début d'année.

Avant de conclure, nous tenons à remercier une nouvelle fois nos agents municipaux, qui interviennent régulièrement pour l'entretien de ces bâtiments, mais également certains bénévoles qui, dans l'ombre, nous aident par leur connaissance, leur expérience et leurs conseils.

**Les membres de la commission bâtiment vous souhaitent une excellente année 2026 !**





## Naissances

- ✦ SEDUSI Jules, Georges  
né le 20 mai 2025
- ✦ LAVERRIERE Maël  
né le 25 juin 2025
- ✦ BONNET Auguste  
né le 10 juillet 2025
- ✦ BROUTÉ Clarisse  
née le 14 juillet 2025



Maël



Clarisse

- ✦ MAUCCI Eléonor  
née le 4 août 2025
- ✦ CASSAR Emilio  
né le 26 octobre 2025
- ✦ LEROY GRANJON Joy  
née le 10 décembre 2025



Auguste



Emilio



Joy

## Mariages



✦ Catherine Mirra  
et Alain Herbinière  
29 mars 2025



✦ Nathalie Chérie  
et Franck Grognet  
12 avril 2025



✦ Pauline Roubeyrotte  
et Axel Breyton  
26 avril 2025



✦ Marine Peyrot  
et Titouan Legris  
le 7 juin 2025



✦ Ludivine Semay  
et Teddy Gonzalez  
le 18 juillet 2025



✦ Pauline Stangherlin  
et Rémy Falatin  
19 juillet 2025



✦ Claire Girod  
et Axel Larmet  
le 27 septembre 2025

## Décès

- ✦ JALLUD Paul, Joseph, le 2 février
- ✦ DUPERRAY Raymonde, le 10 mars
- ✦ IMBERT André, Gilbert, Christian, le 25 mai
- ✦ VALLET MAZUYER Agnès, Marie-Thérèse le 9 juin

## Agence postale



### AGENCE POSTALE COMMUNALE

318, rue des Grandes Planches - Tél. 04 74 71 35 69  
Ouverte du mardi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 16h à 18h30.

Vous pouvez poster votre courrier dans la boîte jaune, la levée est à 13h sauf le samedi (pas de levée).

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec le conseiller financier qui gère vos comptes au Bois d'Oingt afin d'obtenir un code d'accès pour gérer vos comptes par Internet.

Pour joindre le bureau de poste du Bois d'Oingt : 04 74 71 47 50



## Église Saint Jean-Baptiste – Crypte Saint-Benoît

### CULTE

L'église de Ternand est une église consacrée qui accueille des messes à 9h le dimanche matin trois ou quatre fois dans l'année, mais aussi des baptêmes, des mariages et des funérailles.

Elle fait partie de la Paroisse Saint Vincent des Pierres Dorées dont le siège est au Val d'Oingt, paroisse confiée au Père Joël Tapsoba.

Pour les messes et autres avis de la paroisse, consultez le panneau d'affichage sous la galonnière ou le site internet «[saintvincentdespierresdorées.fr](http://saintvincentdespierresdorées.fr)». Vous pouvez aussi téléphoner au 04 74 71 62 93.

### VISITES

L'église est ouverte par Les Amis du Vieux Ternand le dimanche après-midi de mai à septembre. Les groupes sont également accueillis tout au long de l'année sur rendez-vous : Tél. 06 84 92 81 28.

La crypte se visite uniquement lors des Journées du Patrimoine le troisième week-end de septembre.



## Location de la Salle d'animation

Vous pouvez louer la salle d'animation entièrement rénovée en 2018. Si vous avez un projet de location, n'hésitez pas à contacter la mairie, même pour retenir une date longtemps à l'avance.

### 2 SALLES À LA LOCATION :

- ✓ 1 grande salle pouvant recevoir jusqu'à 250 personnes (debout).
- ✓ 1 petite salle pouvant recevoir jusqu'à 50 personnes (debout) ou 24 (assises avec tables).

Cuisine équipée : chambre froide, congélateur, cuisinière/four, lave-vaisselle, bacs de lavage, tables.

Equipement : chaises, tables, podium.

### TARIF DES LOCATIONS\* :

#### GRANDE SALLE

Prix pour le week-end :

Habitants de la commune : 350 €

Personnes extérieures : 700 €

Par journée (hors week-end) :

Habitants de la commune : 100 €

Personnes extérieures : 200 €

Nettoyage (lavage) : 100 €

Forfait podium : 50 €

#### PETITE SALLE

Prix pour l'entrée + cuisine (week-end et semaine) :

Habitants de la commune : 150 €

Personnes extérieures : 300 €

Nettoyage (lavage) : 50 €

\* Les tarifs restent inchangés depuis la mise en service de la salle.



## ENFANCE & JEUNESSE

### Ecole

L'école compte 4 classes :

- PS, MS avec Elodie Mazard accompagnée par Julie Devaux
- GS, CP avec Corinne Ponthus et Nathalie Sapin, aidées par Nariné Aramyan le jeudi matin
- CE avec Laura Vermare et Sylvain Bertoni
- CM avec Aurélie Alfonso

La direction est assurée par Corinne PONTTHUS.  
Amandine Couvez intervient comme AESH.



L'année a été placée sous le thème de la mer en vue de la classe découverte à Palavas les Flots.

Les élèves ont suivi avec une belle motivation la course du Vendée Globe, ce qui a permis de nombreuses découvertes.

Plusieurs sorties et animations ont été proposées aux enfants :

- le projet intergénérationnel de la classe de CE avec les résidents de la MARPA
- une intervention d'étudiants en pharmacie sur le thème de la santé bucco-dentaire
- un travail autour des émotions, du consentement avec l'intervention du collectif Solidarité Femmes Beaujolais
- les élèves de maternelle sont allés découvrir la ferme de la Grandouze à Claveisolles

Et bien sûr, tous les rendez-vous traditionnels de l'école ont eu lieu : la grande lessive, la fête des 100 jours.

Lors de la kermesse, nous avons dit au revoir à Monique qui quittait l'école après de si nombreuses années. Une belle chanson reprise par tous : « Oh Monique, t'es unique... » a accompagné des accolades pleines d'émotions.



Le dernier jour d'école, des élèves, anciens élèves, amis, collègues se sont réunis pour souhaiter une belle retraite à Monique.

Petit retour sur la classe découverte à Palavas les Flots : 58 élèves de la GS au CM2 sont partis pour une magnifique semaine au mois de mars pour découvrir la Camargue, le milieu marin. Que de bons moments partagés autour d'activités variées : expériences autour de l'eau, visite du phare de la Méditerranée, rallye photos, visite d'une manade, des Salins, sans oublier les jeux sur la plage ! Et quel bonheur de dormir, manger, partager pendant une semaine avec les copains ! Nul doute que cette semaine restera gravée dans l'esprit des enfants.

Cette année est placée sous le thème des arts, du bien être individuel et collectif.



### Horaires de l'école

Les horaires de l'école sont identiques les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les matinées sont composées d'un possible temps de garderie de 7h30 à 8h20 puis d'un temps de classe de 8h30 à 11h30. La pause méridienne

s'étend de 11h30 à 13h30 avec 2 services de cantine, puis la classe reprend de 13h30 à 16h30. La journée se termine par un temps de garderie possible de 16h30 à 18h30.

## Garderie périscolaire

### Un service de proximité au cœur de la vie du village

La garderie périscolaire de Ternand accueille les enfants scolarisés du village avant et après la classe, dans un cadre sécurisé et bienveillant.

La garderie est ouverte :

- Le matin : de 7h30 à 8h20
- Le soir : de 16h30 à 18h30

Ces horaires permettent aux parents d'organiser sereinement leurs journées et d'assurer une transition agréable pour les enfants entre la maison et l'école.

L'encadrement de la garderie est assuré par une équipe de trois animatrices :

- Le matin : Hélène et Nariné

Elles proposent des activités créatives en lien avec les saisons et les événements de l'année : bricolages d'automne, décorations pour Halloween, créations de Noël, ateliers manuels et autres activités adaptées aux enfants.

Nombre d'enfants présents le matin : entre 10 et 20.



- Le soir : Julie et Nariné

Après la classe, elles accompagnent les enfants pour le goûter, composé des restes du repas de la cantine, comme le fromage, les produits laitiers et les fruits, ainsi que de la confiture et des biscuits offerts par la mairie. Après le goûter, si le temps le permet, les enfants sortent jouer dehors, profitant d'un moment d'air frais et de jeux collectifs.

Nombre d'enfants présents le soir : entre 15 et 25.

Depuis plusieurs années, la garderie dispose de sa page Facebook, intitulée « Garderie périscolaire de Ternand », régulièrement mise à jour. Les familles peuvent y retrouver :

- des photos et vidéos des activités réalisées par les enfants
  - le menu de la cantine mis à jour chaque semaine
- N'hésitez pas à nous rejoindre pour suivre le quotidien de la garderie !

L'équipe de la garderie tient à remercier la mairie de Ternand pour son soutien constant, ainsi que les parents et habitants du village pour leurs dons de matériaux permettant de réaliser les activités.

## Assistant(e)s maternelles

### Hélène ABADIE

342 rue des Grandes Planches  
04 74 71 90 54

### Fanny BENMALEK

485 route de Ste-Paule  
06 45 78 50 03

### Catherine BERCHOUX

1411 route du Berthier  
04 74 71 71 36

### Aurélié CARNEIRO

62 rue des Grandes Planches  
06 48 60 25 29

### Alisson DAMOUNE

336 route du Morillon  
06 43 13 31 41

### Océane DEBORDE

450 rue des Grandes Planches  
06 08 18 36 89

### Virginie MARCOUD

260 rue des Grandes Planches  
04 26 63 27 27

### Marie PEDRERO

1943 route du Berthier  
06 99 66 43 46

### Valérie PIVOT

503 rue des Grandes Planches  
07 82 39 02 32

### Océane RIZZO

27 imp. des Hauts de Chavasson  
07 85 88 48 35

### Pauline ROUBEYROTTE

66 impasse des Mésanges  
06 72 03 43 44

### Jennifer TRICHARD

200 rue des Grandes Planches  
06 63 85 16 16

## LISTE DES ASSOCIATIONS

### ► COMITÉ DES FÊTES

Président : Maurice BONDAVALLI  
06 32 12 90 35  
bondavalli.maurice@gmail.com

### ► LES VOISINÉES

Président : Jean-Pierre DANGUIN  
04 74 71 32 24  
jean-pierre.danguin@wanadoo.fr

### ► ENTENTE CYCLISTE TERNANDAISE

Président : Jérôme DANGUIN  
07 61 86 57 18  
j.danguin@icloud.com

### ► OLYMPIQUE SPORTIF BEAUJOLAIS (FUSION OSB- FST)

Président : Vincent LAVIEILLE  
06 69 25 84 99  
lavieille.vincent@gmail.com

### ► LES AMIS DE L'ÉCOLE

Co-Présidents :  
Julien VERDIER / 06 64 99 80 70  
Jordi BARRIER / 06 11 69 67 31  
amisdelecoleternand@gmail.com

### ► SOCIÉTÉ DE CHASSE

Président : Guillaume DANGUIN  
06 80 98 80 43  
danguinguillaume@gmail.com

### ► LES AMIS DU VIEUX TERNAND

Président : Olivier TILLET  
06 10 12 56 19  
olivier.tillet@laposte.net

### ► LE PATCH À TERNAND

Présidente : Joëlle ANQUETIL  
04 74 71 35 40

### ► ASSOCIATION SPORTIVE TERNANDAISE

Président : Jean BOURDETTE  
06 47 45 39 26  
jeanbourdette@orange.fr

### ► VK DANSE

Président : Claude VAGNECK  
04 74 71 95 58 - vkdanse@orange.fr

### ► NABUCCO ORCHESTRA

Président : Jean-Michel VILLEGAS  
06 08 10 61 84  
jmvpub@gmail.com

### ► L'ENTRAIDE

Président : Bernard DUMAS  
04 74 71 38 57  
contact@domainedumas.fr

### ► GYM SANTÉ

Président : Nathalie DESBAS  
06 71 71 13 61  
gymsante.ternand@gmail.com

### ► FSR FAMILLE SIVELLE RACING

Président : Paul SIVELLE  
06 83 27 34 79  
sev.sivelle@hotmail.com

### ► SELF DEFENSE / BOXE

Président : Francky MAGNE  
06 19 81 79 71  
franckmagne@hotmail.fr

### ► HUMA YOGA

Présidente : Maryline VERICEL  
07 70 66 48 71  
humayoga7@gmail.com

### ► HAPPY CHOEUR

Présidente : Laurence BERNARD  
06 30 80 55 12  
laumaneb@gmail.com

### ► TAÏ CHI

Présidente : Isabel SUBRIN  
06 88 63 20 03  
isabelsubrin.taichi@gmail.com

### ► CONSCRITS

- Classe en 0  
Fabien LINARELLO - 07 88 73 72 19  
- Classe en 1  
Manuel PERRIN - 06 88 89 12 32  
- Classe en 2  
Loïc MARIETTON - 06 84 20 63 08  
- Classe en 3  
Amandine CARION - 06 86 95 67 15  
- Classe en 4  
Cindy PERREAL - 07 80 21 90 89  
- Classe en 5  
Vanessa DUMAS - 06 74 14 57 62  
- Classe en 6  
Jean-Claude GOURBEYRE - 06 26  
05 05 08  
- Classe en 7  
Bertrand CHARNAY - 06 80 21 72 98  
- Classe en 8  
Florent COQUARD - 06 08 02 84 96  
- Classe en 9  
Séverine SIVELLE - 06 73 90 71 36



## AGENDA 2026

### FÉVRIER

- 13** - Réunion publique PLU  
*Salle d'animation - Mairie*

### MARS

- 7** - Vente à emporter  
*Stade - Société de chasse*
- 28** - Banquet de la Chasse  
*Salle d'animation - Société de chasse*

### MAI

- 1 et 2** - Fête des Classes en 6

### JUIN

- 20** - Tournoi de foot senior  
*Stade de foot - Club de Foot OSB*
- 27** - Kermesse  
*Stade - Les Amis de l'Ecole*
- 27** - Concert de la Chorale  
*Salle d'animation - Happy Choeur*

### JUILLET

- 1 ou 8** - Rosé Nuits d'Été - Marché nocturne  
*Stade de Foot - Comité des fêtes*
- 4** - Fête du Club de foot OSB  
*Stade - OSB*

### AOUT

- 29** - Pique-nique géant  
*Stade de foot - Comité des fêtes*

### SEPTEMBRE

- 5** - Forum des associations  
*Salle d'animation - Municipalité*

### OCTOBRE

- 31** - Halloween  
*Cour de l'école - Les Amis de l'école*

### DÉCEMBRE

- 5&6** - Marché de Noël  
*Place du Donjon - Les Amis de l'école*
- 8** - Illuminations par *Les Amis du Vieux Ternand*



Les informations et alertes de la commune sont sur **PanneauPocket**



Scannez pour télécharger l'appli !



**GRATUIT**

**ANONYME**

**SANS PUBLICITÉ**

🌟 Accessible également sur ordinateur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)



## Comité des Fêtes

Le marché nocturne des Rosés Nuits d'été aura été le point d'orgue de l'année 2025 pour le Comité des Fêtes de Ternand. Comme chaque début d'été, et cette fois sans aucun caprice d'ordre météorologique, les habitants de Ternand et des villages alentours sont venus en nombre pour profiter de la soirée. Plus de 500 personnes ont pu se régaler du vin rosé des vignerons du village et découvrir les produits de la quinzaine d'exposants du marché.

Les repas servis autour du traditionnel jambon cuit au foin ont été, musicalement et magistralement, animés par Nabucco Orchestra pour le bonheur de tous. Cette soirée qui marque chaque année le début de l'été est très appréciée des Ternandais et Ternandaises, et devient incontournable.

Plus tôt au printemps, la modification du tracé du rallye Rhône Charbonnières nous a privé de la présence de cette compétition sur la commune. Néanmoins, le Comité des Fêtes n'est pas resté les 2 pieds dans le même sabot en aidant matériellement et physiquement l'organisation de diverses manifestations du village (conscrits, fête de l'école, etc).

Enfin, fin octobre, une soirée Ch'ti a été organisée à l'initiative d'habitants de Ternand originaires du Nord. Au menu, carbonnade et tarte à la bière accompagnées de danses, chansons, karaoké et contes du pays Ardennais.

Pour 2026, le programme des festivités reste encore à construire. Une Assemblée générale sera programmée en début d'année afin de renouveler une partie du bureau, n'hésitez pas à vous manifester si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles qui constitue le Comité des Fêtes !!

### Rappel du bureau actuel :

Président : Maurice BONDAVALLI

Vice-président : Nicolas COMBES

Trésorière : Michèle DANGUIN

Trésorier adjoint : Manuel PERRIN

Secrétaire : Jérôme DANGUIN

Secrétaire adjointe : Cindy PERREAL



## Entente Cycliste Ternandaise

Bon an mal an, notre effectif arrive à se maintenir autour de la vingtaine de licenciés, quelques arrivées compensant quelques départs.

Pour notre deuxième participation au forum des associations de Ternand, un contact a été établi (peut-être un nouveau licencié en 2026 ?).

Notre séjour de mai s'est déroulé à Mirabel les Baronnies, entre Drôme et Vaucluse.

Ouf, la malchance nous a épargnés cette année, pas de grave chute à signaler.

Participations habituelles à quelques cyclos/VTT et Cyclospportives dont les habituelles Drômoise, Rallye du beaujolais à Villefranche, Bully qui clôture la saison FFCT sur route.



### Principales dates 2026 :

24/01/2026 : Assemblée générale de l'ECT

28/06/2026 : Pique-nique au stade de foot

Sorties hebdomadaires les dimanche matin et mercredi (matin ou après-midi selon la saison et/ou le temps).



Notre prochaine assemblée générale devrait élire un nouveau président en la personne de Jérôme Danguin.

Et c'est reparti pour 2026 avec les mêmes ingrédients qui restent encore et toujours bonne humeur, convivialité, solidarité... sans oublier la gastronomie !

## L'Olympique Sportif Beaujolais (O.S.B.)

Nous souhaitons tout d'abord remercier la mairie pour la réalisation des travaux du stade, qui permettent de rafraîchir et d'améliorer nos infrastructures.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre club de football a récemment fusionné avec l'OSB (club du Bois-d'Oingt). À cette occasion, nous avons le plaisir de vous présenter notre nouveau logo.

Le club est structuré autour de catégories jeunes et adultes. Cette saison, l'équipe première évolue en D3 et se battra pour assurer son maintien.



L'équipe réserve, quant à elle, évolue en D4 et ambitionne également de bien figurer au classement. Enfin, l'objectif est aussi de décrocher une troisième finale consécutive en Coupe des Vignerons. La formation des plus jeunes reste une priorité pour le club qui souhaite conserver ses talents.

Au plaisir de vous revoir au bord du terrain

## AS Ternandaise

Au travers de ses deux activités, gymnastique et taï-chi-chuan, la saison 2025/2026 a bien débuté pour l'Association Sportive Ternandaise.

### GYMNASTIQUE

Les gymnastes sont heureux de se retrouver pour les cours hebdomadaires à la salle d'animation les lundis de 19h à 20h dans une ambiance à la fois sportive et amicale avec leur coach Francky.

Bouger fait un bien fou à votre corps.

Rigoler fait un bien fou à votre esprit.

Alors dès lundi, rejoignez-nous pour un essai !

Vous pouvez contacter la secrétaire de notre bureau, Marcelle au 06 59 61 44 39.



### TAÏ-CHI-CHUAN

Pratiquer le Taï Chi Chuan, c'est l'occasion d'une halte paisible pour le corps et sereine pour l'esprit.

Les principes du Taï-Chi sont fondés sur le lâcher prise, l'intention, la douceur. Les mouvements sont circulaires, fluides et souples.

Cette pratique est accessible au plus grand nombre et à tout âge.

Venez vivre l'instant présent lors des cours et vous aurez la satisfaction des progrès réalisés et des bénéfices que vous apportera cette pratique sur votre santé physique et psychique.

N'hésitez pas à joindre Isabel au 06 88 63 20 03  
isabelsubrin.taichi@gmail.com



## Amicale des chasseurs de Ternand

Chers Ternandaises et Ternandais,

En cette nouvelle année, nous souhaitons vous présenter par l'intermédiaire de ce bulletin annuel, un petit bilan de la saison écoulée.

Tout d'abord, nous adressons nos remerciements à tous les propriétaires de terrain qui nous permettent de pratiquer notre passion sur cette si belle commune qu'est Ternand. Nous tenons à signaler que nos chasseurs bénévoles et engagés contribuent à l'entretien des chemins, au suivi de la faune et de la flore (destruction de l'ambrosie, ramassage de déchets...) et également à la prévention des risques liés aux dégâts cynégétiques (renards et fouines dans les poulaillers...).

Malheureusement, ces dégâts ne sont pas toujours imputables à la faune sauvage.... En effet, les propriétaires d'animaux domestiques (chiens et chats) ne respectant pas toujours la réglementation sont tout autant responsables de ces dégâts (voir article L211-23 du Code Rural sur la divagation).

La population de gros gibier se porte plutôt bien malgré la présence de grands prédateurs tels que le loup ou le lynx. Le marcassin, sur la photo ci-jointe, a été tué par un prédateur non identifié à ce jour.

Sur une note plus légère et positive, la rencontre avec les écoles a été un véritable succès. Les enfants étaient ravis de découvrir des terriers et de multiples signes de présence animale.

### La chasse est et sera toujours un moment de partage !

C'est la raison pour laquelle nous vous convions à nos diverses manifestations :

Le samedi 7 mars 2026 nous organisons, au stade, une vente à emporter de civet à base de gibier (chevreuil, sanglier) accompagné d'un gratin dauphinois. Les tickets seront en vente auprès des chasseurs.

Notre traditionnel banquet change de date cette année ! Il aura lieu le samedi 28 mars 2026 à la salle des fêtes à partir de 12 heures. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des chasseurs pour les inscriptions.

La société de Chasse vous souhaite une très belle année 2026 !



## Les Amis du Vieux Ternand

D'abord un rappel des **statuts** (de 1950) de notre association qui a pour but de : « **Entretenir, conserver, mettre en valeur et faire connaître l'ensemble du vieux village de Ternand, son église et sa crypte** ». Nous ajoutons les Grandes Planches au Vieux Village et prenons soin de l'ensemble de notre Petite Cité de Caractère.

### FAIRE CONNAITRE

Après les importants travaux de l'église achevés en 2024, de nombreux visiteurs ont pu en apprécier le résultat pendant l'été. Cet engouement n'a pas faibli en 2025 et l'ouverture de l'église par nos adhérents a permis, de mai à septembre l'accueil d'un public intéressé et admiratif. Visiteurs venus de Rhône-Alpes bien sûr, mais aussi de régions plus lointaines et même de l'étranger, près de 2 000 personnes ont ainsi découvert les richesses de l'église, et parmi elles 250 ont eu accès à la crypte lors des Journées Européennes du Patrimoine.

C'est aussi l'accueil de mai à septembre de nombreux artistes à la Maison des expositions. Leurs œuvres variées ont permis de riches échanges entre visiteurs et exposants.

Après les arts plastiques, les soirées musicales.

En mars ce fut « Tango et Poésie » avec Paul Marchand au violoncelle et Jacques Devaux au bandonéon. Des tangos magnifiquement interprétés, entrecoupés de poèmes de Baudelaire, Borgès, Michaud...

Et en juin, sous le préau du Chat Perché, Irène et Clémentine, guitaristes, chanteuses et autrices-compositrices, ont proposé un programme mélangeant les styles et les époques : de la musique classique à la pop, en passant par le jazz, la chanson française ou encore la musique malienne.

### METTRE EN VALEUR ET ENTRETENIR

Le Fleurissement, non seulement du vieux bourg mais de la cité toute entière, contribue en grande



partie à sa mise en valeur. Nous apportons notre aide à la commune tout au long de l'année : Kifékoï de mars et octobre, plantations de mai, désherbages occasionnels, élimination des fleurs fanées...

### CONSERVER

Nous soutenons les actions communales visant à conserver les richesses et particularités de Ternand sans gêner les différentes activités des habitants et des autres associations.

#### Dates à retenir :

- Soirée le samedi 24 janvier : « Familiarité » théâtre avec le comédien Pascal Carré
- Assemblée Générale : la date sera communiquée par mail aux adhérents et apparaîtra sur Panneau Pocket.

## Classes en 6

La classe en 6 a lancé ses activités lors des conscrits de la classe en 5, le 17 mai, en assurant le service du vin d'honneur à midi ainsi que la tenue de la buvette tout au long de la soirée. Dès le 24 mai, nous étions prêts pour une première manifestation au stade. C'est dans une ambiance festive que s'est déroulée cette première vente aidée d'une belle météo ! Une quinzaine de conscrits s'était mobilisée pour faire de cette journée une réussite, et ce fut le cas ! Dans cet élan, nous avons innové en organisant, le 7 novembre dernier, un apéro dînatoire un vendredi soir autour d'une assiette de charcuterie-fromage-dessert. Les retours ont été très positifs et nous remercions chaleureusement toutes les personnes ayant contribué au succès de cette soirée !

Nous souhaiterions désormais accueillir de nouveaux conscrits afin d'étoffer la troupe déjà constituée : le potentiel de conscrits des 6 est encore énorme ! Rejoignez-nous pour fêter dignement vos classes les 1<sup>er</sup> et 2<sup>er</sup> mai prochains. C'est l'occasion de se retrouver, de faire connaissance, de faire la fête et faire perdurer cette belle tradition beaujolaise ! N'hésitez pas à contacter le bureau ou à nous transmettre vos coordonnées à l'adresse suivante : [la6deterand@gmail.com](mailto:la6deterand@gmail.com) Nous comptons sur votre bonne humeur et votre motivation !

Président : Jean-Claude Goubeyre 06 26 05 05 08  
Trésorière : Violaine Canivet 06 78 00 23 25  
Secrétaire : Audrey Leite 06 50 12 82 09

## Les Voisinées

Envie de voir du monde, de bavarder et de passer un bon moment ? Pas de doute l'association des Voisinées est faite pour vous .

Plus de quatre-vingts adhérents, qu'ils soient de Ternand ou des environs, se rencontrent avec toujours autant de plaisir.

Lors du forum des associations, des nouveaux se sont inscrits pour la modique somme de 10 € pour l'année 2026. C'est une association qui se porte bien car elle permet de créer (pour les nouveaux arrivants) ou de maintenir (pour les plus anciens) du lien social si précieux dans notre société tourmentée .

Les joueurs de cartes se retrouvent deux fois par semaine, à la salle des associations de la mairie : les lundis après-midi et les mercredis soir. Ils viennent pour jouer mais aussi pour se détendre et passer un agréable moment. Il y règne une ambiance décontractée et conviviale : tous les prétextes sont bons pour savourer une gourmandise ou un petit verre.

Les marcheurs (entre 10 et 20 à chaque balade, avec quelques nouveaux) se retrouvent pour randonner 3 à 4 fois par mois, soit le lundi, soit le vendredi et parcourir 10 à 12 km sur la demi-journée et 15 à 20 km sur la journée entière. Parfois, un pique-nique ou un



repas au restaurant (en 2025 à Meaux La Montagne « La Meldoise », à La Croix Rousse au « Comptoir de Simone », à Montrottier au « Relai d'Antan » et à l'auberge de Rivolet) permettent de varier les plaisirs.

Deux dates sont fixées pour que joueurs et marcheurs, se retrouvent :

- le lundi 26 janvier 2026 pour l'AG suivie du repas au « Cep Vert »
- le jeudi 4 juin 2026, pour la sortie en car à Beaune et au cassissium de Nuits-Saint-Georges.

**Bienveillance, bonne humeur, convivialité et simplicité** sont les mots-clés de l'association des Voisinées auxquels le président et son bureau tiennent particulièrement .

Le conseil d'administration est composé de neuf membres.

Voici le bureau :

Président : Jean-Pierre Danguin - 06 82 38 36 90

Trésorier : Georges Poncet - 06 75 73 92 36

Secrétaire : Yvette Moissonnier - 06 85 67 41 21

## Nabucco

Comme chaque année, Nabucco / Rien à Cirer, la formation musicale dirigée par Bernard Perrin, a accompagné notre village dans ses rendez-vous : défilé des Classes, 14 Juillet, commémorations des deux guerres... Et surtout le 21 juin dernier, à l'occasion de la Fête de la Musique qui était organisée au stade, où le groupe nous a régalé avec des interprétations réglées « à la croche », de morceaux aussi originaux qu'entraînants. Avec des reprises des Beatles, des Blues Brothers, de Stevie Wonder et j'en passe.

Les 17 musiciens ont prévu de continuer à rythmer les festivités dans notre belle vallée (mais pas que !), avec un répertoire chaque année plus ambitieux, pour le plus grand plaisir des mélomanes et des fêtards de



tous bords, car n'oubliez pas, la musique vivante est garantie sans IA ! Alors, n'hésitez pas à sortir pour profiter pleinement du pouvoir magique de la musique !

## Happy Choeur



**La « Gospel Thérapie » avec Happy Choeur** : une nouvelle saison dynamique et riche en projets.

Depuis septembre, la joyeuse équipe de Happy Choeur a entamé sa 3<sup>e</sup> saison avec enthousiasme. Cette belle énergie des anciens choristes est renou-

velée par l'accueil de nouveaux membres, séduits par la convivialité et l'ambiance chaleureuse qui règnent lors des répétitions. En janvier, l'arrivée de nouveaux chanteurs est prévue et nous enchaînerons sur un répertoire « variété française » à thème, promettant encore plus de plaisir musical.

Avec Ando, notre cheffe de chœur, la bienveillance est de mise, ce qui n'empêche pas la rigueur et l'exigence d'une constante amélioration. Son professionnalisme nous permet de progresser individuellement et au sein de chaque pupitre. Pour les concerts, Tuv nous accompagne au piano et Raphaël assure la partie technique avec Jean. Côté buvette, les bénévoles, amis et famille, nous sont indispensables. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement ! L'Assemblée Générale qui s'est tenue à la rentrée a permis des échanges constructifs sur la saison écoulée et les projets pour 2026. La chorale souhaite développer de nouvelles formules de concerts (un « Choraoké », Karaoké façon chorale, en juin), renforcer les collaborations (avec des associations et

d'autres groupes vocaux) et poursuivre son expansion géographique (notre concert de mai). Ces ambitions s'inscrivent dans une volonté de partager le plaisir de chanter avec un public toujours plus large. Happy Choeur propose une offre d'activités riche et variée. En plus des répétitions hebdomadaires du mercredi soir, l'association organise également des activités annexes : accompagnement individuel, stage de théâtre appliqué au chant - une expérience visant à mieux vivre le texte et à exprimer pleinement ses émotions en travaillant sur le lâcher prise. Le dernier stage a rassemblé une trentaine de participants sur les 44 adhérents : des choristes âgés de 15 à 78 ans, favorisant ainsi une dynamique intergénérationnelle propice à la convivialité et au partage. Happy Choeur tient à exprimer sa gratitude pour le soutien constant de la commune par la mise à disposition de la salle d'animation le mercredi soir et l'accueil réservé à notre concert annuel, moment fort de la vie de la chorale.

Laurence BERNARD - Présidente 06.30.80.55.12  
happychoeurchorale@gmail.com



## Gym Santé

Cette année encore, **Gymsanté** propose des cours d'aquagym. Faire du « renforcement musculaire » et des « abdos / fessiers » plus ou moins intenses dans une ambiance conviviale, c'est un bon moyen de se détendre, de s'entretenir et de prendre soin de son corps. Notre assemblée générale s'est tenue le 11 octobre 2025 à la salle des associations et a fait état d'un bilan relativement satisfaisant. Nos effectifs progressent (environ 105 adhérents pour 12 cours par semaine avec un taux de fréquentation moyen de 70% sur l'année). Pour 2024/2025, le bilan financier apparaît négatif en raison des augmentations diverses et variées des charges de location de la piscine depuis l'an dernier, mais aussi de l'Urssaf pour payer les profs, de l'achat de matériel, etc.

Par ailleurs, une nouvelle présidente a été élue à l'unanimité : Nathalie Desbas et une nouvelle monitrice «Lorène» a rejoint l'association pour encadrer les cours du lundi à 12h15.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser

au centre Vitalhia 71, Impasse de la Mairie à Ternand ou vous rendre sur notre site en tapant « aquagym Ternand » sur le moteur de recherche Google. Enfin, vous pouvez aussi directement nous contacter par mail à l'adresse [gymsante.ternand@gmail.com](mailto:gymsante.ternand@gmail.com) ou par téléphone au 06 71 71 13 61.



## VK Danse Club



Présents au forum des associations ternandaises organisé par la Mairie en septembre, nous avons enchaîné dans la foulée avec la reprise de nos cours pour la saison 2025-2026.

Les cours de danse ont lieu le mardi soir à la salle des fêtes et s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adultes :

- **Zumba** de 19 h à 20 h
- **Rock & danses latines** de 20 h à 21 h

Nous proposons également des cours particuliers, sur rendez-vous, pour apprendre une ou plusieurs danses au choix. Ces séances peuvent notamment être envisagées pour la préparation de l'ouverture de bal d'un mariage ou pour tout autre événement. N'hésitez pas à nous contacter afin d'en discuter.

Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir des enfants de la MESPS Les Pierres Dorées de Frontenas.



Contactés initialement par la directrice pour l'inscription de deux enfants en cours de Zumba, celles-ci sont reparties enchantées après leur séance d'essai. L'enthousiasme a été communicatif puisque quatre autres enfants de l'établissement ont depuis rejoint nos rangs. Quel bonheur de voir ces enfants quitter le cours avec le sourire et les yeux brillants de joie : c'est, pour nous, la plus belle des récompenses.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle année 2026 et espérons avoir le plaisir de vous voir danser à nouveau très bientôt.

Les inscriptions restent possibles toute l'année.

Le président, Claude Vagneck

## Voisins et convivialité...

Les pique-niques de quartiers ont une nouvelle fois été l'occasion de beaux moments de partage et de convivialité entre voisins. Même sans texte cette année, les sourires et la bonne humeur visibles sur ces photos parlent d'eux-mêmes : échanges, rires, gourmandises et jeux ont rythmé ces instants précieux.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ces rendez-vous chaleureux, qui font vivre l'esprit de village et renforcent les liens entre habitants.

Vivement les prochaines éditions !



## Huma Yoga

### Yoga à Ternand : une reprise en douceur et avec plaisir

Les cours de yoga animés par Maryline ont repris cette année avec beaucoup de plaisir et de bonne humeur. Deux séances hebdomadaires sont proposées sur la commune de Ternand :

- le mardi à 17h15
- le jeudi à 18h30

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux participants qui nous ont déjà rejoints en cette rentrée. Il reste encore de la place et chacun peut venir essayer l'activité à son rythme.



Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année : si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez accueillis avec joie ! Venez découvrir les bienfaits du yoga et partager un moment de détente et de convivialité.

Mail: yogazerges@gmail.com - Tel: 07 70 66 48 71

## KSO Self Défense/Boxe

Montée en puissance pour le club KSO self-défense boxe de Ternand avec des sections complètes pour la majorité cette saison !

Grâce aux nouvelles inscriptions et suite au forum des associations, les sections boxe et self-défense adulte ont rapidement affiché complet, ainsi que la section des enfants !!

La self-défense est une méthode simple, rapide et efficace qui consiste à répondre aux agressions, par l'apprentissage de techniques, d'automatismes pragmatiques, de gestion du stress et de l'environnement et permet de développer la confiance en soi. Le cours de self-défense (14 ans et plus) a lieu le lundi soir de 20h15 à 21h30 à la salle d'animation de Ternand.



Le kickboxing (14 ans et plus) est une discipline de boxe mêlant les coups de poing, de pied et de genoux. Cette discipline développe la condition physique et améliore l'explosivité. Le cours de boxe a lieu le jeudi soir de 19h45 à 21h15 à la salle d'animation également.

Les sections enfants et adolescents découvrent le kickboxing par le jeu, la répétition technique, la proprioception, et par l'apprentissage des déplacements et esquives.

Ils développent également leur confiance en eux par des affrontements sans contact pour les enfants et très léger pour les adolescents.

Les cours alternent entre les mercredis après-midi de 14h30 à 16h30 à la salle d'animation et les samedis matin de 09h30 à 11h30 dans la salle de motricité de l'école de Ternand.

Le club remercie particulièrement ses mécènes : Julien Montana (déjà présent les saisons passées) et JCN informatique qui nous rejoint cette saison ! Un grand merci à eux pour le financement des gants enfants (prêtés pour les cours) et du matériel de boxe/ self-défense pour les adultes !

Une nouvelle fois nous sommes heureux de constater que l'ambiance chaleureuse et la convivialité du club attire autant les hommes que les femmes dans les deux disciplines !

À noter que le club dispense également des cours de renforcement musculaire et cardio-boxe certains dimanches par mois, groupe essentiellement féminin... (un homme courageux nous à rejoint cette année !)

Plus d'informations et de renseignements auprès du responsable de l'antenne de Ternand au 06 19 81 79 71.

## Famille Sivelles Racing

Une belle année sportive 2025 !

J'ai réalisé la totalité du championnat de France National 250cc en participant aux 7 courses et parcouru environ 7000 km pour finir 11<sup>e</sup> au classement général.

Au niveau régional, j'ai gagné le titre de champion Auvergne-Rhône-Alpes 250cc.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus financièrement depuis plus de dix ans et qui nous ont suivis sur les divers déplacements ainsi que sur les réseaux.

2026 sera une année de repos et de voyage !



## Classes en 5

### Quel merveilleux week-end pour la classe en 5 !

Les 16 et 17 mai dernier, les ternandais et les ternandaises ont fêté dignement la classe en 5. Ce week-end s'est merveilleusement bien passé. Il a débuté avec un défilé sous le thème disco accompagné de la Banda Véranaise qui a mis l'ambiance toute la soirée. Le samedi a eu lieu le défilé avec les gibus traditionnels. La vague a d'abord déambulé jusqu'au monument aux morts puis jusqu'à la salle des fêtes où se tenait un vin d'honneur accompagné par Nabucco, nos musiciens locaux.

S'en est suivi un moment convivial et rempli de partage entre les conscrits et leurs invités autour du banquet. Cette édition 2025 restera un magnifique souvenir pour tous les conscrits.

La classe en 5 tient à remercier le comité des fêtes pour la tenue de la buvette du vendredi soir et la classe en 6 pour le service du vin d'honneur et de la soirée du samedi soir.

Nous serons de retour lors de la fête des classes en 6 pour clôturer cette édition.



## Les Amis de l'école

### Une année riche en convivialité !

L'association des Amis de l'École de Ternand poursuit sa mission : soutenir les projets de l'école et offrir des moments festifs à nos enfants et à la commune.

Après une année 2024 marquée par la préparation de la Classe Découverte pour les élèves de GS au CM2, 2025 a été plus calme... mais tout aussi joyeuse !

La kermesse, organisée un samedi, a rassemblé petits et grands autour d'un barbecue convivial malgré la chaleur matinale. Rendez-vous est déjà pris pour renouveler ce format l'an prochain !

Le bureau s'est étoffé en septembre pour préparer l'avenir :

- Présidents : Julien Verdier, Jordi Barrier
- Vice-présidents : Florent Coquard, Julien Rivier
- Trésorières : Laura Goncalves, Noémie Lachana
- Secrétaires : Domitille Autran, Sophie Vernoux
- Autres responsabilités: Marie Arbogast-Bachy et Claude-Aline Largeron pour les réseaux sociaux ; sans oublier Geoffroy Autran pour la gestion des exposants du Marché de Noël, Jennifer Trichard, Rachel Bolvy et Sonia Rolland pour la tombola.

La fête d'Halloween a une nouvelle fois rencontré un franc succès : monstres, sorcières et citrouilles ont envahi les rues, sous un ciel clément. Merci aux



Ternandais pour leur accueil chaleureux !

Le temps fort de l'année ? Le Marché de Noël, reconduit sur deux jours après le succès de 2024 ! Grâce à un démarchage anticipé et au bouche-à-oreille, près de la moitié des exposants étaient nouveaux : Pineau/Cognac de Charente, Vins d'Alsace, Champagne, foie gras, cocktails, couteaux mais également des artisans du Beaujolais qui ont répondu présents. Une belle fréquentation et une ambiance magique ont récompensé l'investissement des bénévoles malgré un temps encore un peu morose cette année. Merci à tous pour votre soutien !

Et pour 2026 ? Le bureau réfléchit déjà aux prochaines animations... mais notez dès maintenant la date du spectacle et de la kermesse de l'école : le 27 juin 2026.

Guettez vos boîtes aux lettres et nos réseaux pour ne rien manquer !



## La sobriété énergétique au cœur de nos projets

**La commune a mené une transition énergétique ambitieuse en modernisant l'éclairage public ainsi que celui du stade, en accordant une place particulière à la mise en valeur de nos monuments et en installant une borne de recharge électrique, avec l'appui du SYDER.**

**Malgré des délais administratifs et techniques, les projets ont abouti à des équipements LED plus performants, avec un accent particulier sur le patrimoine et une forte baisse des consommations. Les investissements, étalés dans le temps et soutenus par des subventions, offrent un bilan financier et environnemental très positif.**

### ECLAIRAGE PUBLIC :

En mars 2021, le SYDER (Syndicat d'Electricité du Rhône) lance la démarche performancielle qui s'inscrit dans le plan de relance impulsé par l'Etat dans le cadre de la transition écologique. L'objectif est d'accompagner les communes sur la rénovation énergétique de l'éclairage public en mutualisant les projets par le biais d'un partenariat et d'obtenir des subventions conséquentes. C'est un projet d'ampleur décliné sur 3 ans visant à réduire les impacts environnementaux et les factures énergétiques par la transformation de l'éclairage en LED. Le plan de financement comporte trois volets : le taux d'abattement sur les travaux fixé à 45%, la subvention DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et l'affectation du reste à charge décalée de deux ans pour permettre de quasi autofinancer l'amortissement de la fiscalisation décidée sur 15 ans par la réalisation des économies d'énergie.

Notre commune a pris la décision d'adhérer au programme performantiel du SYDER sur le premier semestre 2022, ayant compris les enjeux économiques que cela engendrait malgré l'investissement conséquent. En juin 2022, après l'adhésion d'une cinquantaine de communes, les demandes de subventions ont été déposées par le SYDER auprès



de la sous-Préfecture mais rejetées en septembre sans motif réel. En parallèle, les ABF (Architectes des Bâtiments de France) ont demandé une approche à l'échelle intercommunale par la consultation des commissions d'examen pilotées par la CCBPD (Communauté de Communes) en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et l'UDAP (Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine).

En attendant la validation de ces dossiers et face aux risques de la flambée des prix de l'énergie, un plan de sobriété énergétique a été enclenché par le gouvernement et décliné par le SYDER pour accompagner les communes qui le souhaitaient à s'engager en bénéficiant d'une maintenance gratuite si la coupure de l'éclairage public était d'au moins 8h. Ternand a validé cette action dès le mois d'octobre avec une mise en application au 1<sup>er</sup> trimestre 2023.

En juin 2023, la validation du choix des lampadaires et de l'intensité des lumières a permis de relancer le dossier démarche performancielle. Ce n'est qu'en novembre 2023 que le devis global a été validé pour une réalisation des travaux au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Deux ans auront été nécessaires pour le passage en LED de l'éclairage public avec une réception des travaux en novembre 2024. Le bilan qui ressort de cette opération est très positif et démontre l'intérêt d'avoir pris cette décision le plus tôt possible.



### STADE DE FOOT :

Mi 2022, l'idée a germé d'équiper notre stade en LED pour poursuivre l'action engagée sur l'éclairage public, les projecteurs en place étant une source de consommation importante. Une première visite s'est tenue au stade pour faire un état des lieux suivie d'un premier devis approximatif évaluant les travaux à réaliser.

Le financement se décompose en trois parties : une prise en charge de 50% assurée par le SYDER, une demande de subvention auprès de la Fédération

Française de Football et le reste à charge de la commune.

Le dossier est resté en suspend jusqu'en mars 2023 où une étude plus approfondie a été réalisée par l'entreprise SOBECA. Deux opérations s'imposaient : un test mécanique des mâts et une étude de charge avec les futurs projecteurs. Le test mécanique des mâts a fait ressortir que deux d'entre eux nécessitaient des modifications et un contrôle de conformité réglementaire à réaliser.

En novembre, un géomètre est intervenu sur site pour la prise de cote du terrain et des relèves topographiques des poteaux permettant de paramétrer en usine les futurs projecteurs LED.

L'installation des projecteurs a eu lieu en mai 2024 et des tests en nocturne ont été réalisés fin août en vue de l'homologation obligatoire du terrain. Courant septembre, un mât s'est dérégulé. L'intervention pour le changement des LED n'a pu intervenir qu'en juin 2025 et de nouveaux tests ont été nécessaires en juillet pour demander une nouvelle homologation. Les nouveaux relevés n'ont pu être effectués qu'au mois de septembre 2025 et l'homologation a été prononcée en novembre.

Nous avons profité de ce changement pour équiper les vestiaires de projecteurs LED extérieurs afin d'éclairer de part et d'autre les parkings environnants.

SOBECA ont réalisé un travail remarquable afin de tenir les délais pour bénéficier des infrastructures matérielles en place (échafaudages). Début avril, l'ensemble des projecteurs installés sur les toits ont été substitués et testés. Seuls les spots au sol ont été changés courant mai.

Les deux autres dossiers (Donjon et Château) ont nécessité plus de temps pour permettre d'étudier toutes les solutions en collaboration avec la société WE-EF spécialisée dans la technologie de pointe de l'éclairage. C'est mi-mars 2025 que la dernière version a été validée. La réalisation des travaux a dû être décalée pour plusieurs raisons et devrait se finaliser dans le courant du premier trimestre 2026.



## MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE A LA CITÉ MÉDIÉVALE :



Au même titre que le stade de football, nous avons des projecteurs implantés sur la place du Donjon et dans le château qui méritaient d'être changés compte tenu de leur vétusté et de leur consommation importante. Il était également judicieux de profiter des travaux de réfection de l'église pour remplacer et améliorer la mise en valeur de cet édifice en lien avec l'architecte du patrimoine, Mr Chanu. En novembre 2023, nous avons consulté notre syndicat d'électricité afin de lancer une étude complète.

L'objectif était multiple : diminuer drastiquement la consommation, réduire le nombre de projecteurs tout en améliorant la mise en valeur de notre patrimoine. Un premier projet a été présenté en février 2024 et finalisé le mois suivant.

L'église a été la priorité : les équipes du SYDER et

## BORNE IRVE :

Enfin, la mobilité prenant la direction de l'électrique, il nous a semblé important d'équiper l'un de nos parkings d'une borne IRVE (Infrastructure de Recharge des Véhicules Electriques) grâce à la prise en charge totale des coûts d'installation et de gestion par notre syndicat. Ce dossier a été traité en sept mois et finalisé en juin 2024.

En service depuis le 30 octobre 2024, elle donne entière satisfaction aux usagers réguliers.



Le financement global de ces projets (fiscalisé sur 15 ans) peut paraître conséquent mais le coût annuel s'autofinance quasiment par la baisse significative de nos consommations.

Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué à faire basculer notre Petite Cité de Caractère dans une sobriété énergétique tout en la mettant en valeur aux yeux de nos habitants et de nos touristes.

## Le mot du Président de la Communauté de Communes



Madame, Monsieur,  
Quel plaisir et quel honneur de vous présenter en une carte, quelques chiffres et beaucoup d'affection, le territoire et les actions de notre Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD).

Créée en 2014, la CCBPD regroupe 32 communes, couvre 255 km<sup>2</sup>, compte plus de 56 155 habitants et est au service des communes et des habitants.

Son rôle est varié, et chacun, chaque jour, bénéficie d'un des services de la Communauté de Communes.

Car la CCBPD c'est par exemple :

- L'entretien quotidien de 750 km de voirie
- La gestion des déchets ménagers (collecte – traitement et 4 déchèteries ;
- Une politique enfance jeunesse généralisée sur le territoire : 13 crèches (370 places), des Relais Petite Enfance pour les assistantes maternelles, 11 centres de loisirs (1100 places)
- La mise à disposition de gymnases aux associations et aux collégiens ;
- Une piscine pour scolaires et habitants
- Des actions environnementales concrètes : marathon de la biodiversité, gestion active de 93 hectares de forêt domaniale, etc.

C'est pour réaliser tout cela que la CCBPD est devenue un employeur majeur de notre territoire : 128 emplois permanents, 331 personnes avec les centres de loisirs, soit 157 équivalents temps plein.

Son rôle, pour un destin commun des 32 communes associées, est aussi de :

- Veiller à la cohérence de l'aménagement du territoire, avec l'approbation du SCOT, la révision du Plan Local d'Habitat, la réalisation du Schéma d'Accueil des entreprises, la mise en place du Plan Local de Mobilité et d'un Schéma Directeur Cyclable.
- Soutenir et accompagner l'économie locale, qui repose sur plus de 5 000 entreprises réparties pour beaucoup sur les 26 zones d'activités gérées par la Communauté de Communes.
- Réaliser de grands projets structurants comme Fossilea, (plus qu'un musée, un lieu de découverte !).
- Accompagner et agir pour la transition énergétique, la gestion des rivières, la biodiversité, la mobilité douce, le développement économique, le soutien à l'agriculture, l'aide au commerce de proximité, le tourisme...
- Permettre des initiatives sociales ou culturelles, ou encore soutenir nos villages en travaillant collectivement des problématiques communes.

Bien sûr, les collectivités connaissent actuellement des contraintes inédites, financièrement essentiellement... Mais j'ai confiance en la capacité et le professionnalisme de nos agents, et en l'engagement sans faille des 32 maires, des 59 élus communautaires, et de tous les élus municipaux, pour nous permettre de réussir ensemble à vous apporter le maximum.

Restant à votre écoute et au plaisir d'une rencontre sur notre beau territoire du Beaujolais des Pierres Dorées,

Daniel POMERET

Président de la communauté de communes  
Beaujolais Pierres Dorées.



## FAVEC - Conjointes Survivants

FAVEC, créée en 1949, est une association qui regroupe des conjointes survivants et des parents d'orphelins. Elle compte 36 adhérents.

Elle accueille, écoute, accompagne, informe les veuves, les veufs, les orphelins et défend leurs droits. La solidarité est la base de notre association afin de retrouver une communauté de soutien, de réconfort, d'assistance et de conseils.

### Nos activités pour l'année 2025 :

- 15 mars 2025 : réunion annuelle dans la salle du conseil de la Mairie du Bois d'Oingt.
- 5 juin 2025 : assemblée départementale FAVEC à « La Voisinée » au lac des sapins.
- 10 juin 2025 : voyage d'une journée « Au fil du canal de Savières » avec le club amitié d'abord de Chamelet et le club restons jeunes de Létra.
- 14 juin 2025 : repas « Le Cep Vert » à Létra.
- 18 octobre 2025 : repas au restaurant « La Ferme des Granges » à Légny. Avec une plante offerte aux 4 conscrrites de l'année.

### Contact de notre association :

Présidente : Martine BAPTISTA - Chamelet  
06.41.60.31.25. ou 04.74.71.35.02.



Trésorière : Maguy VALLET - St Vérand 04.74.71.63.19.  
Site internet FAVEC.org

## Géoparc Beaujolais

### Le Beaujolais, un Géoparc mondial UNESCO

Le Beaujolais a hérité d'une des géologies les plus riches et complexes de France, vieille de 500 millions d'années. Depuis 2018, le Beaujolais fait partie de la grande famille des Géoparcs mondiaux UNESCO, qui réunit plus de 200 Géoparc à travers le monde. Ce label met à l'honneur la richesse de notre patrimoine géologique, mais pas seulement ! Le Géoparc met en évidence les liens étroits qui sont tissés entre le sous-sol et le travail des Hommes, comme c'est le cas par exemple pour les vins du Beaujolais.

Le périmètre du Géoparc Beaujolais couvre aujourd'hui la moitié nord du département du Rhône, soit un territoire de 121 communes.

### Les Géo-événements 2026 « Dans l'antre du dragon »

Pour la dixième année consécutive, le Géoparc Beaujolais vous propose de découvrir le patrimoine de la Terre grâce aux Géo-événements !

En 2026, le Géoparc Beaujolais a choisi de placer ses géo-événements sous le signe du feu, l'un des quatre éléments fondateurs de notre planète.

En famille, en couple ou entre amis, venez découvrir un Beaujolais encore méconnu, qui se cache sous nos pieds, dans les murs des maisons ou encore dans les grands paysages.

Au programme : balades commentées, conférences, ateliers, expositions, spectacles...



Vous êtes une association et vous souhaitez proposer un événement ? Retrouvez toutes les informations pour candidater sur notre site internet !

### Deux nouveaux Géosites à découvrir dans le Beaujolais !

Deux nouveaux géosites sont désormais ouverts au public : la Montagne des Aiguillettes à Vauxrenard et la source de Fontjards à Morancé. Ces lieux, désormais aménagés et dotés d'une signalétique dédiée, vous offrent une nouvelle idée de balade locale et permettent de plonger dans l'histoire et la géologie de la région.

**Le saviez-vous ?** Le Géoparc Beaujolais compte près de 40 géosites, répartis sur l'ensemble du territoire. Il y en a forcément un près de chez vous !

Retrouvez tous les géosites sur notre site internet [www.geopark-beaujolais.com](http://www.geopark-beaujolais.com)

## MARPA Les 3 ruisseaux

La MARPA (Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie) vous accueille dans un beau cadre de verdure au coeur du Beaujolais et proche du village médiéval de Ternand.

À ce jour, les 23 logements sont tous occupés. Une liste d'attente est d'ores et déjà constituée. Cette résidence non médicalisée nécessite un degré d'autonomie minimum.

Les logements, type studio, proposent un espace de 32 m<sup>2</sup> avec un extérieur de 10 m<sup>2</sup>. Les logements sont équipés d'une kitchenette, mais il est possible de prendre les prestations supplémentaires de restauration et de buanderie au sein de l'établissement. Les résidents peuvent bénéficier, comme à la maison, d'interventions d'aide à domicile ou du service infirmier à domicile. L'objectif étant de proposer un lieu d'accueil collectif sécurisant.

Le loyer mensuel comprend le loyer, les charges d'eau et de chauffage, les activités proposées, un temps de ménage par semaine et le dispositif de téléalarme. Des aides financières sont possibles telles que l'A.P.L et l'aide sociale du Département.

Si vous avez envie de venir passer un moment avec les résidents pour jouer ou accompagner une des nombreuses sorties proposées, nous vous accueillons avec plaisir, bénévolement.

N'hésitez pas à franchir la porte, le Directeur, Thomas Duperrier et son équipe se feront une joie de vous faire visiter l'établissement le samedi entre 14 h et 17 h.

Contact : [contact@marpales3ruisseaux.fr](mailto:contact@marpales3ruisseaux.fr)  
Tél. 04 78 21 83 95

Le Bureau de l'Association les 3 Ruisseaux



## La médiathèque municipale de Saint Vérand

La médiathèque n'est pas seulement un bâtiment rempli de livres. C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes qui contribue à enrichir la vie culturelle locale. Ce n'est pas qu'une bibliothèque : en plus des livres, la médiathèque propose une large gamme de ressources, allant des DVD aux CD en passant par les livres audios.

Un programme d'activités diversifiées est proposé tout au long de l'année, soirées de lecture, apéro coups de cœur, prix du polar, spectacle pour enfants... Il y en a vraiment pour tous les goûts ! (Pour 2026, sont déjà prévues la nuit de la lecture le 23 janvier et la lecture d'Halloween le 31 octobre)

De plus, la médiathèque remplit une véritable mission sociale : elle constitue un lieu privilégié pour discuter et se cultiver. Nos portes sont ouvertes à tous, que vous soyez un parent désireux de faire découvrir à ses enfants le plaisir de la lecture ou un curieux en quête de nouvelles connaissances, que vous habitiez Saint-Verand ou les villages environnants. Pour tous, la cotisation individuelle est fixée à 14 € et la cotisation familiale à 18€ pour l'année civile.

Derrière chaque livre et chaque activité se cache une équipe de bénévoles dévouée et passionnée qui ne se contente pas de ranger des livres, ils sont aussi là pour guider, conseiller et encourager chacun à explorer de



nouveaux horizons littéraires, et vous pouvez les solliciter pour des recommandations ou des conseils. Si vous disposez de temps et si vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à vous manifester.

Toute l'équipe est impatiente de vous accueillir ou de vous retrouver en 2026. Alors, bonne année à tous !

Voici le bureau des amis du livre :

Présidente : Yasmina CHAUMONT - 06 83 17 08 12

Secrétaire : Jeanine CHARDON

Trésorière : Josiane BORIE

[mediatheque@saint-verand.com](mailto:mediatheque@saint-verand.com)

[www.stverand.bibenligne.fr](http://www.stverand.bibenligne.fr)



### Bien vivre chez soi, c'est le souhait de tous.

Au quotidien les salariés et les bénévoles de l'ADMR rendent cela possible.

Intervenant sur 13 communes dont Ternand, l'association ADMR des Coteaux d'Azergues répond aux besoins de la population. Elle contribue au bien être des personnes et intervient à tous les moments de la vie, de la naissance à la fin de vie auprès des familles, personnes handicapées, seniors. Elle s'adapte aux besoins afin d'aider au mieux les personnes dans leur quotidien, crée des emplois et favorise le lien social sur le territoire.

Elle est gérée, animée par une équipe de bénévoles dont le rôle est :

- d'être à l'écoute des besoins,
- de rencontrer les personnes aidées et de rechercher la solution la plus adaptée,
- d'accomplir les formalités administratives pour une prise en charge de l'intervention
- de recruter le personnel et d'organiser le travail avec les deux salariées administratives.

... et tout cela dans la convivialité !

Les professionnelles salariées, font équipe avec les bénévoles, accomplissent les prestations de services : Ménage, entretien du linge, courses, préparation des repas, accompagnement, livraison de repas à domicile, aide au lever, au coucher, à la toilette..., auxquels s'ajoute la téléassistance Filien. Elles nouent une relation de confiance conjuguant professionnalisme, qualité d'écoute, respect et confidentialité.



**1<sup>er</sup> réseau national  
et associatif de  
service à la personne**

### ADMR des Coteaux d'Azergues

2 montée du Prieuré – St Laurent d'Oingt

69620 VAL d'OINGT

Tél. 04 74 71 97 22 - [admr.azergues@fed69.admr.org](mailto:admr.azergues@fed69.admr.org)

## Déchèterie

### ► HORAIRES SAINT-LAURENT D'OINGT : 04 74 71 13 02

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Matin</b>	Fermée	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
<b>Après-midi</b>	14h - 17h	Fermée	Fermée	Fermée	14h - 18h	14h - 18h

### ► HORAIRES THEIZÉ : 04 74 71 67 65

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Matin</b>	Fermée	Fermée	9h - 12h	Fermée	9h - 12h	9h - 12h
<b>Après-midi</b>	Fermée	14h - 17h	14h - 17h	14h - 17h	14h - 18h	14h - 18h

### ► DOIVENT IMPERATIVEMENT ÊTRE PORTÉS EN DECHETERIE :

- Pneus VL
- Cartons
- Huiles
- Textile
- Gravats / Végétaux
- Encombrants
- Peintures
- Bois / Ferraille
- Batteries / Piles / Ampoules
- Electroménager

Les déchèteries sont réservées aux habitants de la Communauté de Communes. Les cartes de déchèterie (nominatives) sont à retirer à la mairie de Ternand (valables pour les 2 déchèteries).

- Elle doit être présentée aux agents à l'entrée - aucune dérogation ne sera accordée.

- Les agents ne font en cela qu'appliquer le règlement des déchèteries, et ont droit, dans l'exercice de ces fonctions, à un respect total de la part des usagers.

### ► FONCTIONNEMENT DANS LES DÉCHÈTERIES

Même tarif pour les accès dans les déchèteries de la communauté de communes : 50 € à partir des utilitaires et pour les remorques de + 500 kg. 20 € pour le renouvellement des cartes de déchèteries. 10 € la tonne pour les apports de gravats au CET3 de Theizé.

## Trier ses déchets

### ► ORDURES MÉNAGÈRES

**Poubelles ordures ménagères :** Tous les vendredis.

**Poubelles à couvercle jaune :** le vendredi semaine impaire

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2022, le tri est plus simple.

De nouveaux emballages légers sont acceptés dans votre bac jaune : films plastique, pots et barquettes, tubes, tous les petits emballages métalliques...

Vous sortez vos conteneurs le jeudi soir et vous les

rentrez dans la journée du vendredi, ils ne doivent en aucun cas rester en dehors de votre domicile ou de votre propriété. Les sacs en plastique « en vrac »



ne sont plus collectés : merci de vous munir d'un bac ou de porter vos sacs dans les bacs collectifs (il y en a près des colonnes de tri au vieux Bourg, aux Planches ou au fond de la route du hameau des Chermettes). La zone de tri doit rester propre pour le bien-être de tous. N'attendez pas que la mairie vous en fasse la remarque !

### ► COLONNES DE TRI

Les colonnes de tri sont réservées aux journaux et aux verres. Elles se situent sur le parking de la salle d'animation ou sur le parking à l'entrée du Vieux Bourg.

**Conteneur verre :** bouteilles, pots en verre sans leurs couvercles.

**Conteneur papier :** journaux, magazines, prospectus.

Rien ne doit être déposé à côté des containers. Bien trier ses déchets, c'est diminuer le volume des ordures ménagères et le prix payé par la Communauté de Communes pour le ramassage. Ce prix est répercuté sur la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) que chacun paie chaque année sur sa feuille d'impôts.

### VÊTEMENTS :

L'association HUMANA met en place un conteneur sur le parking de la salle d'animation pour collecter des vêtements usagés ou chaussures (à mettre dans des sacs fermés).

### INSTRUMENTS D'ECRITURE :

Collecte à l'école des instruments d'écriture usagés : stylos bille, feutres, surligneurs, marqueurs, porte-mines, correcteurs, stylos plume, cartouche.

+ d'infos sur [www.terracycle.com](http://www.terracycle.com)

## Trier ses biodéchets

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, celle-ci impose aux collectivités territoriales de proposer des solutions de tri des biodéchets.

En harmonie avec cette loi, la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées vous offre un composteur de 400 litres. Pour ce faire, rendez-vous sur le site de la communauté de communes / Au quotidien / Environnement / Bio-déchets, et commandez votre composteur. Pour les personnes éloignées du numérique, celles-ci peuvent se rapprocher de la commune afin de se faire enregistrer. Tous devront fournir un justificatif de domicile.

Pour les habitats collectifs, la collectivité prévoit de mettre à leur disposition des sites de compostage partagé dont le calendrier de déploiement n'est pas encore connu.

### Pourquoi trier ?

À ce jour, les biodéchets représentent encore un tiers des déchets non triés des Français. Pourtant, les trier présente de nombreux bénéfices :

**Réduire** la quantité de déchets dans mes poubelles et donc ceux traités par la collectivité de 30%.

**Éviter** l'incinération de mes biodéchets composés à 80% d'eau.

**Assurer** un retour au sol de la matière organique au plus près du point d'utilisation.

**Nourrir** mon jardin ou mes jardinières avec le compost produit.

**Économiser** sur l'achat de terreau.



## Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées

L'Espace de Vie Sociale des Pierres Dorées, initié par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées (C.C.B.P.D.) et porté par le Centre Social et Culturel CAP Générations, vient à votre rencontre.

Besoin d'un accompagnement pour un projet personnel (emploi, formation, logement, loisirs...) ?

Envie de sortir de chez vous, d'échanger, de rencontrer d'autres personnes, (échanges sur des thématiques : parentalité... ou simplement boire un café) ?

Vous rencontrez des difficultés d'accès aux droits, au numérique, aux loisirs...

Accueil libre : des permanences régulières seront animées dans toutes les communes de la C.C.B.P.D.

Pour connaître les jours des permanences sur votre commune ainsi que les points d'accueil fixe mis en place sur le territoire, veuillez contacter votre mairie, votre interlocuteur EVS ou les sites internet de CAP Générations et de la C.C.B.P.D.

Votre interlocuteur EVS : 06 77 58 80 75 - 04 72 54 48 76 - [evs.pierresdorees@capgenerations.org](mailto:evs.pierresdorees@capgenerations.org)

**PERMANENCE A TERNAND SALLE DES ASSOCIATIONS  
TOUS LES LUNDIS DE 9H00 à 12H00**

## Identité

Depuis mars 2017, la mairie ne peut plus faire les cartes d'identité. Comme pour les passeports, il faut désormais s'adresser à des mairies spécialement équipées (Chamelet, Le Val d'Oingt, Lamure...).

### ► CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

(Valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs) Pour la première demande, la carte est gratuite. Faire une prédemande sur :

<http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il faut se présenter personnellement à la mairie avec :

- 1 extrait d'acte de naissance avec filiation,
- 2 photographies de face de moins de 3 mois,
- 1 justificatif de domicile (facture EDF ou Téléphone, quittance de loyer, avis d'imposition) récent,
- Permis de conduire ou passeport,
- Jugement de divorce complet si l'enfant dont vous avez la garde est mineur, attestation du parent demandeur précisant qu'il n'y a pas eu de changement concernant le jugement de divorce, si garde alternée
- facture de chaque parent,
- Pour les personnes mineures, toutes les pièces énumérées ci-dessus, plus carte d'identité du parent faisant la demande.

Pour un renouvellement :

- Ancienne carte,
- Justificatif de domicile,
- 2 photos,
- Si ancienne carte non présentée, 25 € en timbre fiscal.

### ► AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Un mineur sortant du territoire français non accompagné par des titulaires de l'autorité parentale doit présenter une autorisation de sortie du territoire. Cerfa n°15646\*01 (disponible sur internet).

### ► PASSEPORT

(Valable 10 ans) Seules quelques mairies établissent les demandes de passeport. Se renseigner auprès de sa mairie pour les connaître (Chamelet, Le Val d'Oingt, Lamure...). + d'infos :

<http://passeport.ants.gouv.fr>

Attention, désormais les enfants doivent avoir leur passeport personnel (valable 5 ans pour les mineurs). Il faut fournir une demande, dûment complétée, faite sur un formulaire délivré par la mairie.

### ► CERTIFICAT DE NATIONALITÉ

Se présenter avec son livret de famille, ou celui de ses parents, au Greffe du Tribunal d'Instance de Villefranche, 350 boulevard Gambetta

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### ► EXTRAIT DE NAISSANCE, MARIAGE, DÉCÈS

S'adresser à la Mairie où l'acte a été enregistré. Pour les personnes nées à l'Étranger, en faire la demande auprès du : Ministère des Affaires Étrangères Service central de l'État Civil 44941 NANTES Cedex

### ► LES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

- Naissance : La déclaration est obligatoire, adressez-vous à la mairie du lieu de l'accouchement.

- Mariage : Pour la constitution du dossier, adressez-vous à la mairie du domicile ou de la résidence de l'un des futurs époux. Pour le contrat de mariage, il faut voir un notaire.

- P.A.C.S. (Pacte Civil de solidarité) : Pour conclure un P.A.C.S., adressez-vous à la mairie de votre lieu de résidence commune.

- Décès : Pour faire constater le décès, il faut contacter un médecin qui établira un certificat. Pour déclarer ce décès il faut aller à la mairie du lieu du décès avec le constat du médecin ; ne pas oublier de demander des certificats de décès. Prendre contact avec un service de pompes funèbres pour organiser les obsèques. Informer les organismes de Sécurité Sociale et les caisses de retraite ou l'employeur, et les assurances personnelles du défunt (assurance vie), prévenir ses organismes bancaires. Pour les formalités de succession, adressez-vous à un notaire. Pour les formalités fiscales, adressez-vous à votre centre des impôts.

## Véhicule

### ► DEMANDE DE CARTE GRISE, VENTE DE VÉHICULES

Les imprimés peuvent être pris sur Internet - la demande peut être faite auprès d'un professionnel de l'automobile ou par internet :

<http://immatriculation.ants.gouv.fr>

### ► DEMANDE DE RENOUELEMENT OU DE DUPLICATA DE PERMIS DE CONDUIRE

Les imprimés peuvent être pris sur Internet :

<https://www.service-public.fr>

## Bruit et nuisances sonores

Arrêté Préfectoral N° 2015-200 DU 27 JUILLET 2015  
Extrait relatif aux propriétés privées

Article 12 : Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit.

Article 13 : Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits émanant de leurs activités ou des appareils, machines et instruments qu'ils utilisent ou des travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 14 : Les particuliers, propriétaires ou utilisateurs de piscines, sont tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas source de nuisance pour les riverains.

Article 15 : Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière à ce qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps. Le même objectif doit être assigné à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois ou éléments constitutifs de l'immeuble ou du bâtiment. Les installations de ventilation, de chauffage et de climatisation, individuelles ou collectives, ne doivent pas être source de gêne pour le voisinage.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs dans les bâtiments.

## Plan de Sauvegarde

### ► LES OBJECTIFS DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

L'ensemble des dispositifs que le maire mettra en place en cas de risque majeur (événement accidentel grave et dont l'ampleur met en danger la population et qui peut s'étendre à d'autres personnes et à d'autres lieux) y sont clairement précisés. Les procédures de protection sont le fruit d'une étude de tous les risques graves possibles de la commune. Les autorités ont donc la responsabilité et l'obligation de mettre en place un plan de secours. Il intègre la coordination de tous les acteurs des secours : moyens communaux, Police, Gendarmerie, Pompiers, Services Médicaux, etc. Il existe en plus des plans d'urgence spéciaux

pour faire face à des risques ou situations particuliers, comme le Plan Rouge ou le Plan de secours Spécialisé.

Loi « de modernisation de la Sécurité Civile » du 13 août 2004 – art. 13 : Le plan communal de sauvegarde regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

## Document d'information sur les risques majeurs (DICRIM)

Ce document d'information sur les risques majeurs a été réalisé afin de vous informer sur les risques majeurs auxquels nous pourrions être confrontés à Ternand : inondations et transport de matières dangereuses. Ce document contient le Plan de Sauvegarde, et traite les phénomènes climatiques les plus redoutés. En prenant connaissance des mesures de prévention et de protection à prendre en cas

d'événements majeurs, vous pouvez, par conséquent, réduire votre vulnérabilité.

Nous vous conseillons de le consulter au moins une fois car ce document fournit des informations à la fois générales et techniques sur les risques majeurs (inondations, tempêtes, accidents routiers,...) affectant votre commune.

## Jeunes

## ► RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les Français, hommes et femmes, sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et le dernier jour du 3<sup>ème</sup> mois qui suit celui de l'anniversaire. Toutefois, ils ont la possibilité d'effectuer cette démarche au cours de l'année où ils atteignent l'âge de 16 ans. Le demandant ou son représentant légal doit se munir des pièces suivantes et doit se présenter à la mairie avec :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille,
- éventuellement copie du document justifiant de la nationalité Française.

Ce recensement est obligatoire et l'attestation de recensement est demandée pour l'inscription aux concours, examens, conduite accompagnée...

## Accueil

## ► ATTESTATION D'ACCUEIL

Pour un étranger venant plus de 15 jours sur le territoire français dans une famille : remplir en mairie une autorisation « d'hébergement » en apportant un timbre fiscal de 30 € par étranger accueilli (le timbre fiscal est spécial « attestation d'accueil »).



**CAUE RHÔNE MÉTROPOLE**  
**POINT CONSEIL ARCHITECTURE**

Pour votre projet de construction,  
de restauration, de rénovation

**PRENEZ LE CONSEIL GRATUIT  
D'UN ARCHITECTE**  
**04 72 07 44 55**  
(sur rendez-vous uniquement)

[www.caue69.fr](http://www.caue69.fr)

Organisme  
à mission de service public  
d'assistance architecturale

**CAUE**  
RHÔNE MÉTROPOLE  
CONSEIL  
D'ARCHITECTURE  
D'URBANISME  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

## Mise en place de la Saisine par Voie Electronique (SVE)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, nous sommes en mesure de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Demat ADS). Pour ce faire, vous devez suivre ce lien (<https://sve.sirap.fr/#/069245/>) pour accéder à la plateforme sécurisée de saisine par voie électronique (SVE) et faire votre demande dématérialisée.

- Lors de votre connexion vous devez créer votre compte et vous laissez guider.
- Ce service est gratuit.

Dorénavant nous vous incitons à déposer vos dossiers via cette plateforme sécurisée. Cependant, nous sommes une commune de moins de 3 500 habitants, le dépôt en version papier sera toujours possible dans un premier temps. **Les dossiers transmis par mail ne sont pas recevables.**

Prérequis techniques :

L'utilisation du service requiert une connexion et un navigateur internet. Afin de garantir un bon fonctionnement du formulaire SVE, il est conseillé d'utiliser les versions les plus récentes des navigateurs suivants : Chrome, Firefox, Safari.

Remplissage du formulaire :

L'utilisateur remplit en ligne le formulaire et valide

celui-ci en y joignant les pièces nécessaires au traitement de sa demande dans la limite de 4 mo par pièce déposée. Les formats acceptés sont pdf, jpg ou jpeg éventuellement compressés en format zip sans mot de passe.

Validation du formulaire :

La validation du formulaire par l'utilisateur vaut consentement de celui-ci. Aucune autre demande papier ne pourra être faite en parallèle de cette demande et pour le même projet (sauf si annulation de la demande SVE au préalable).

Accusé d'enregistrement électronique automatique appelé 'AEE' :

Après envoi du formulaire, un accusé d'enregistrement de la demande est envoyé à l'adresse électronique indiquée dans un délai d'un jour ouvré. Si aucun accusé d'enregistrement n'est transmis à l'issue de ce délai, l'utilisateur devra refaire sa demande. L'utilisateur doit vérifier la validité et le bon fonctionnement de son adresse électronique avant de reformuler sa demande.

Accusé de réception appelé 'ARE' :

L'utilisateur reçoit à l'adresse électronique indiquée, dans les 10 jours à compter de la réception de la demande par le service instructeur compétent, un accusé de réception.

## Urbanisme

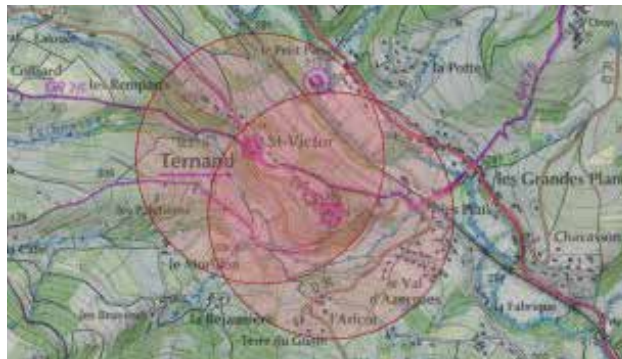
Vous souhaitez faire des travaux chez vous (rénovation de toiture, changement de fenêtres, etc.) ? Des rénovations (refaire le crépi par exemple) ? Mettre un abri de jardin ? Avant tout dépôt de demande, venez vous renseigner à la mairie ! L'équipe municipale est engagée dans le respect du patrimoine local et des paysages afin que nous puissions nous développer tout en respectant ces deux points. C'est pourquoi nous souhaitons communiquer avec vous sur vos projets.

Plusieurs organismes ou documents peuvent vous aider dans l'établissement de votre projet :

- Le PLU (Plan local d'urbanisme) : disponible en mairie ou sur le site internet, ce document fixe les règles générales d'aménagement du territoire découpé en zone urbaine, agricole et naturelle.

- Le CAUE Rhône métropole (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) : vous pouvez demander un rendez-vous GRATUIT avec un architecte conseil (dans notre cas il s'agit de Mme Saillard Valérie, présente à la mairie du Bois d'Oingt le 3<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois). Celui-ci durera environ une demi-heure et même si l'architecte ne peut vous éditer des plans, il pourra cependant vous faire des croquis et vous orienter. Pensez à amener un dossier complet avec vous afin que cet entretien soit le plus efficace possible (un extrait de plan cadastral, des photos du terrain ou des bâtiments existants

et bien sûr les croquis sommaires que vous aurez réalisés vous-même... Et si nécessaire : le certificat



d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement...

- Les ABF du Rhône (Architecte des Bâtiments de France) : si vous habitez dans le périmètre d'un des deux bâtiments classés du village il vous faudra leur aval pour vos dossiers. Les consulter en amont pourra vous éviter la demande de pièces complémentaires ou un refus car vous aurez déjà pris en compte leurs demandes.

- La charte Paysagère : disponible en mairie, il s'agit d'un document qui vous permettra d'un coup d'œil de voir les couleurs et matériaux utilisés sur le secteur (couleur des crépis, des huisseries, des tuiles, etc.)

## Quelles démarches pour quels travaux ?

### TRAVAUX D'EXTENSION OU CRÉATION DE SURFACE

- MOINS DE 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- ENTRE 20 ET 40 M<sup>2</sup> :
  - Si surface de construction initiale + extension de moins de 150 m<sup>2</sup> + si terrain situé en zone urbaine : déclaration préalable
  - Si surface totale de plancher ou d'emprise au sol (construction initiale + extension) supérieur à 150 m<sup>2</sup> : permis de construire et un recours à un architecte,

### TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTÉRIEUR D'UN BÂTIMENT EXISTANT

- TOUTES LES MODIFICATIONS DE L'ASPECT EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT : déclaration préalable
- ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR MODIFIANT L'ASPECT DE LA MAISON : déclaration préalable
- TRAVAUX D'ENTRETIEN, RÉPARATIONS ORDINAIRES ET REMPLACEMENTS À L'IDENTIQUE : aucune formalité

### CLÔTURE

PORTAIL, CLÔTURE SUR RUE OU ENTRE VOISINS (CRÉATION, MODIFICATION, SUPPRESSION) : déclaration préalable

### PISCINE

- BASSIN DE MOINS DE 10 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- BASSIN ENTRE 10 ET 100 M<sup>2</sup> NON COUVERT OU EN PARTIE COUVERT DE MOINS DE 1,80 M : déclaration préalable
- BASSIN DE PLUS DE 100 M<sup>2</sup> OU COUVERT DE PLUS DE 1,80 M : permis de construire

### TERRASSE OU PLATEFORME

- DE PLAIN-PIED ET SANS FONDATIONS PROFONDES : aucune formalité
- POUR LES AUTRES CAS : déclaration préalable ou permis de construire selon emprise au sol créée

### CONSTRUCTION NOUVELLE, ABRIS DE JARDIN, ETC.

- MOINS DE 5 M<sup>2</sup> : aucune formalité
- ENTRE 5 ET 20 M<sup>2</sup> : déclaration préalable
- PLUS DE 20 M<sup>2</sup> : permis de construire

Vous pouvez déposer une version de votre projet (qui ne sera pas enregistré, juste un premier jet) auprès de Sylvie au secrétariat de mairie avec vos disponibilités et nous serons ravis d'en discuter avec vous lors d'une réunion.

## Services médicaux - para-médicaux - bien-être

**MAISON MÉDICALE**

300 rue des Grandes Planches

▶ **MÉDECIN GÉNÉRALISTE**

Gabriela VIERU, 04 72 32 04 68

▶ **CABINET INFIRMIER**

Marine BERGER-SALIGNAT - Mathilde FAVERGE

04 74 71 36 63. Permanences du lundi au samedi de 9h à 9h30 au cabinet. Le soir sur rendez-vous. Soins à domicile tous les jours.

▶ **OSTÉOPATHE D.O.**Murielle CHARDON, diplômée du CEESO de Lyon  
04 72 57 70 59▶ **PSYCHOLOGUE CLINICIENNE**

Enfants, adultes, couples et familles

Jane-Marie BELMONT, 06 33 30 45 19

▶ **PODOLOGUE PEDICURE**

Zouhour BOUTOUIL, 06 61 59 61 73

**PHARMACIE**

Jean-Luc TACCARD

270 rue des Grandes Planches - 04 74 71 30 00

Ouverture : lundi après-midi de 14h30 à 19h30.

mardi à vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

et le samedi matin de 8h30 à 12h.

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche :

Appelez le 3237 - 24h/24 - 7j/7

**ERGOTHERAPEUTE**

Aurélié PAHISA, 06 29 93 30 10

43 impasse de la mairie

**OSTHEOPATHE**

Aurélié NUSSLI - 06 84 54 63 26

182 rue Saint Victor

**PRATICIEN EN ÉNERGÉTIQUE CHINOISE**

Jérôme HENRIOT - 06 01 26 19 15

322 rue des Grandes Planches

Diplômé CFMTC spécialité acupuncture

**CABINET DE KINESITHERAPIE VITALHIA**

Centre de rééducation et de balnéothérapie

Traitement des bronchiolites

71 Impasse de la Mairie - 04 74 71 90 97

Notre centre est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h.

**Arnaud Poncet** : Masseur-kiné. - Méthode Mckenzie**Arnaud Magnin** : Masseur-kiné. - Rééducation Vestibulaire**Franck Rivière** : Masseur-kiné. - Kiné du sport, drainage bronchique pour les nourrissons**Jérémy Saulayres** : Masseur-kiné.**Eloi Charmet** : Masseur-kiné. - Drainage bronchique pour les nourrissons**Pauline Berchet-Moguet** : Masseur-kiné. - Rééducation pédiatrie orthopédique**Axelle Robert** : Masseur-kiné.**Laura Saye** : Masseur-kiné.**PSYCHOLOGUE CLINICIENNE PSYCHOTHERAPEUTE**

Muriel BERTRAND - 06 27 33 12 25

Master 2 de psychologie et psychopathologie clinique, certi-

fiée praticienne en EFT (technique de libération émotionnelle)

322 rue des Grandes Planches - 06 27 33 12 25

<http://www.murielbertrand.com>**MARPA (Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie)** Résidence séniors autonomie et sécurité

60, impasse des 3 Ruisseaux - 04 78 21 83 95

contact@marpales3ruisseaux.fr

**ADMR AIDE A DOMICILE (Association des Côteaux d'Azergues)**

2 montée du Prieuré - 69620 Saint Laurent d'Oingt

Tel : 04 74 71 97 22 - admr.azergues@fed69.admr.org

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

**LA MAISON SENSORIELLE**

Nadège ARNAUD - 06 62 87 76 71

Accompagnements, Massages et Formations,

186 rue des Grandes Planches

contact@nadegearnaud.fr / [www.nadegearnaud.fr](http://www.nadegearnaud.fr)**LES MAINS DORÉES**

Esthéticienne et Masseuse Bien-être,

Soins du visage, Massages, Epilation

**Camille VOUILLON** - 06 98 68 43 36

43 impasse de la mairie

**ART THÉRAPIE**

Bien-être, accompagnement développement personnel

**Alexandrine DUMONT-LAC** - 07 45 40 99 18

110 rue du Val d'Azergues

**BELLE EN BIO**

Institut de beauté - soins, beauté et détente

**Sabrina** - 04 72 19 44 39

192 rue des Grandes Planches

## CONTACTS UTILES

### Numéros d'Urgence

Pompiers :	18
Gendarmerie / Police Secours :	17 ou 04 74 71 60 02
SAMU :	15
Numéro d'urgence Européen :	portable 112
Hôpital Gleizé :	04 74 09 29 29
Hôpital de Tarare :	04 74 05 46 46
Polyclinique du Beaujolais :	04 74 65 66 66
I.R.M. Villefranche :	04 74 09 48 00
SMUR :	04 74 09 29 95
AMBULANCES (Le Bois d'Oingt) :	04 74 71 80 44 ou 04 74 71 66 23
Centre Anti Poison et Toxicovigilance :	04 72 11 69 11
(Hôpital Edouard Herriot Lyon)	
Brûlures (Centre des brûlés de Lyon) :	04 72 11 75 98
Urgence GAZ :	0 800 47 33 33
Urgence Electricité :	09 72 67 50 69
SUEZ Service des Eaux :	
Service client du lundi au vendredi de 8 h à 10 h	
et le samedi de 8h à 13h	0 977 408 408
Urgences techniques 24h/24	0 977 401 130
D.D.T. du Rhône :	04 78 62 50 33
Maison du Rhône (Val d'Oingt) :	04 74 71 60 16
SAVA (Assainissement, eaux usées) :	04 74 71 46 82
ouvert lundi et jeudi de 9h à 12h, mardi de 15h30 à 18h30	
et vendredi de 14h30 à 16h45.	

### ► AIDE, ÉCOUTE, S.O.S.

Enfance maltraitée :	119
SOS Enfants disparus :	116 000
Maltraitance pers. âgées :	3977
Aide victimes :	116 006
Drogue info service :	0 800 231 313
Alcool Info Service :	0 980 980 930
Écoute Cannabis :	0 980 980 940
Écoute Santé :	0 800 150 160
Sida info service :	0 800 840 800
Accueil Sans Abri :	115
Violence femmes info :	39 19

### ► PHARMACIE DE GARDE 32 37

Les détails se trouvent sur le site internet de la mairie 24h/24, 7j/7

### ► MÉDECINS DE GARDE

**Les gardes des médecins sont depuis cette année régulées par le 15.**

Les plages horaires des gardes sont les suivantes :

Samedi : de 12h à 20h

Dimanche : de 8h à 20h

Si votre médecin est indisponible ou en cas d'urgence **APPELEZ LE 15**

Lorsque le cabinet de votre médecin est fermé ou si vous n'arrivez pas à avoir un rendez-vous, appelez le 15. Au téléphone, un médecin évaluera votre problème de santé et vous donnera le rendez-vous ou le conseil dont vous avez besoin.

### LE SAVIEZ-VOUS ? UN PETIT GESTE QUI PEUT VOUS SAUVER LA VIE

Aujourd'hui, 92% de la population française possède un téléphone portable dans lequel chacun inscrit ses contacts. Fréquemment, lorsque les premiers intervenants (la police, les pompiers, le SAMU) arrivent sur les lieux d'un accident, la victime est inconsciente ou en état de choc. Elle est incapable de fournir des renseignements importants à l'agent qui pourrait lui sauver la vie ou aviser sa famille de son accident.

Un programme a été conçu au milieu des années 2000 et promu par un ambulancier de Cambridge en Angleterre en mai 2005. Il encourage les personnes à entrer

dans leur carnet d'adresses du téléphone portable, un ou plusieurs contacts sous le nom « ICE ». ICE (ou ECU en français) est l'acronyme de In Case of Emergency ou « en cas d'urgence ».

Le but de cette démarche est de permettre aux secours de trouver rapidement la ou les personnes à prévenir en cas d'accident et qui pourraient fournir éventuellement des informations médicales importantes.

Exemples : ICE1 FEMME 0606060606

ICE2 PARENTS 0606060606

Alors, n'attendez-plus : enrichissez vos contacts d'ICE !

# VOTRE INTERVENTION PEUT SAUVER UNE VIE

## Les 4 premières minutes sont primordiales

Votre mairie a investi dans un défibrillateur automatisé externe (DAE) pour votre sécurité et au titre de la prévention. Il est utilisable par chacun d'entre nous sans aucune formation préalable.

### QUAND L'UTILISER ?

Si vous voyez une personne s'écrouler devant vous, ne répondant pas, inconsciente et ne respirant plus. Sachez que 60 000 personnes décèdent par an de problèmes cardiaques.

### QUE FAIRE ?

1. Appeler les secours : le 15 (SAMU), le 18 (pompiers le 112 ou le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques) en indiquant bien l'endroit où vous vous trouvez.

2. Envoyer une personne chercher le DAE et commencer la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire). Placer les paumes de vos mains l'une sur l'autre au milieu de la poitrine (au niveau du sternum) de la personne inconsciente et compresser la cage thoracique d'environ 5cm. Faire des séries de 30 compressions et 2 insufflations (bouche à bouche). Effectuez au moins des compressions thoraciques si vous ne savez pas faire du bouche à bouche.

3. Dès que le défibrillateur arrive, le prendre et tirer sur la poignée indiquant "Tirez" puis suivez les instructions vocales indiquées par l'appareil.

**IMPORTANT** il n'y a de risque ni pour la personne inconsciente ni pour l'utilisateur !

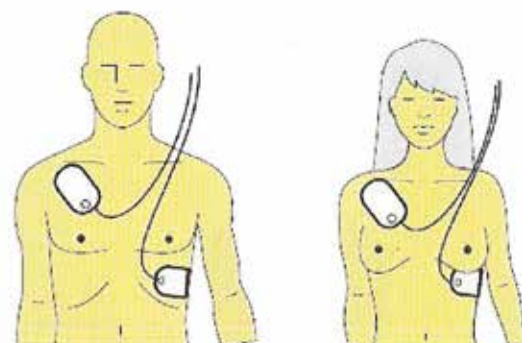
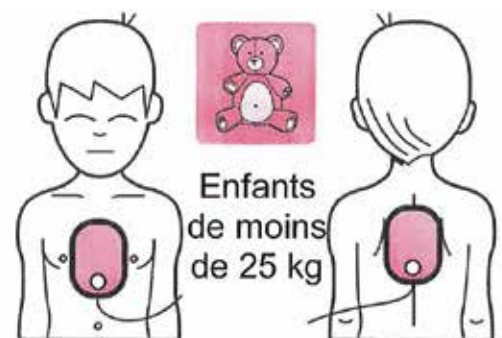
Placez les électrodes en position trans-thoracique pour un adulte ou "face-dos" pour un enfant ou un nourrisson, selon les schémas ci-contre :

Le défibrillateur effectue un électrocardiogramme.

Appuyez sur le bouton choc si le défibrillateur vous le demande. Le choc n'est pas possible si le DAE ne le détermine pas, donc pas d'erreur possible pour l'utilisateur.

Reprenez la RCP (Réanimation Cardio Pulmonaire).

Continuez de suivre les indications du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



Emplacement du défibrillateur (impasse de la mairie)

## LES HÉBERGEMENTS

### Gîtes & Chambres d'hôtes

#### ► DOMAINE DUMAS

Deux chambres d'hôtes agréées Gîtes de France  
Ronzières - 1640 route de Ste Paule - 04 74 71 38 57 /  
06 83 32 69 21 - [contact@domainedumas.fr](mailto:contact@domainedumas.fr)  
[www.domainedumas.fr](http://www.domainedumas.fr)

#### ► LA MAISON DU CHAT PERCHÉ

Gîte 4 épis de 2 à 4 pers., A la semaine ou week-end.  
Le Vieux Bourg - 114 ruelle de l'Église  
Réservation par Gîtes de France - 04 72 77 17 50  
[www.lamaisonduchatperche.fr](http://www.lamaisonduchatperche.fr)  
[accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com](mailto:accueil.reservation@gites-de-france-rhone.com)

#### ► LE CLOS DE RONZIÈRES

Chambres d'hôtes de charme - Véronique CHANSON  
2 chambres d'hôtes pour 4 personnes  
410 route de Ronzières - 06 89 53 24 37  
[www.leclosderonzieres.fr](http://www.leclosderonzieres.fr)

#### ► GÎTE CHEZ LE VIGNERON

Gîte 3 étoiles pour 11 pers.  
Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72 /  
06 80 27 03 67 - [domainepaire@gmail.com](mailto:domainepaire@gmail.com)  
[www.gites-de-france-rhone.com](http://www.gites-de-france-rhone.com)

#### ► GÎTE « IL ETAIT UNE FOIS... »

Gîte 8 pers. - 4 chambres  
Le Vieux Bourg - 43 chemin de la Brèche  
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :  
[memin.cath@yahoo.fr](mailto:memin.cath@yahoo.fr)

#### ► LE BON TEMPS

Deux chambres d'hôtes pour 5/6 pers. et gîte de  
famille. Dortoir 8/10 pers., gîte d'étape équestre.  
181 route de Chez Bon Temps  
06 83 56 96 67 / 06 71 20 11 07  
[michel.mellet0559@orange.fr](mailto:michel.mellet0559@orange.fr)  
[www.gite-beaujolais-randonnee-attelage.fr](http://www.gite-beaujolais-randonnee-attelage.fr)

#### ► GÎTE DU BLASON

5 couchages. - Le Vieux Bourg - 11 chemin de la  
Brèche - Philippe LEROY 06 03 01 87 72 / Christel  
LEROY 06 75 30 51 11 - [christel.leroy@hotmail.fr](mailto:christel.leroy@hotmail.fr)  
[www.gitedublason.fr](http://www.gitedublason.fr)

#### ► GÎTE LA DAME DE MESSIGNAC

Gîte 4/6 personnes avec SPA - 2 chambres  
348 chemin de Ronde  
06 85 55 20 57 - Réservation par mail en priorité :  
[memin.cath@yahoo.fr](mailto:memin.cath@yahoo.fr)

#### ► LE DOMAINE DES PIERRES DOREES

Gîte 12 couchages - 11 chambres supplémentaires  
755 rue des Grandes Planches - 04 78 34 14 29  
[domainedespierresdorees@villagefani.com](mailto:domainedespierresdorees@villagefani.com)

#### ► GÎTE DE LA CIME DE TERNAND

Marcelle COLEVRET - 4-5 couchages  
365 impasse de la Combe Bagnolaise - 06 77 81 96 53  
[mcolevret@gmail.com](mailto:mcolevret@gmail.com)

## LES VITICULTEURS

#### ► CUVÉE DU BON TEMPS

Michel MELLET  
211 route de Chez Bon Temps - 04 74 71 37 82  
[michel.mellet0559@orange.fr](mailto:michel.mellet0559@orange.fr)

#### ► DOMAINE DU BOIS POTHIER

M & T BERCHOUX  
Le Bois Pothier - 1414 route du Berthier - 04 74 71 32 40  
[domaineduboispothier@gmail.com](mailto:domaineduboispothier@gmail.com)

#### ► DOMAINE DUMAS

Bernard et Annie DUMAS  
Ronzières - 1600 route de Ste-Paule  
04 74 71 38 57 - 06 83 32 69 21  
[contact@domainedumas.fr](mailto:contact@domainedumas.fr)  
[www.domainedumas.fr](http://www.domainedumas.fr)

#### ► DOMAINE DU MILHOMME

Manuel PERRIN  
Le Milhomme - 3470 route de Brou - 04 74 71 33 13  
[dommilhomme@orange.fr](mailto:dommilhomme@orange.fr)  
[www.milhomme.com](http://www.milhomme.com)

#### ► DOMAINE PAIRE

Ronzières - 1591 route de Ste-Paule - 04 74 71 35 72  
[domainepaire@gmail.com](mailto:domainepaire@gmail.com)  
[www.domainepaire.fr](http://www.domainepaire.fr)

#### ► DOMAINE DES CANAILLES

SIMON PEROT  
Ronzières - 1591 route de Saint Paule - 06 77 05 25 26  
[domainedescanailles@gmail.com](mailto:domainedescanailles@gmail.com)

#### ► CAVE COOPÉRATIVE OEDORIA

Site de Létra, 16 montée du Bourg  
04 74 71 58 60  
[boutique.lettra@oedoria.com](mailto:boutique.lettra@oedoria.com)  
[www.oedoria.com](http://www.oedoria.com)

## LES COMMERCES

### ▶ ESPRIT COIFFURE

Salon mixte, barbier, modelage crânien.  
Delphine SIROT.

Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h. Vendredi de 8h30 à 19h et samedi de 8h30 à 16h.  
425 rue des Grandes Planches - 04 72 17 53 86

### ▶ FLEUR D'EDEN

Flours - plantes - décoration - transmission florale - Flo-rajét. Ouvert du mercredi au samedi de 8h30 à 12h30 et 15h à 19h et le dimanche de 9h à 12h30. Livraison 7j/7.  
934 rue des Grandes Planches - 04 78 47 16 19  
[www.fleur-eden.com](http://www.fleur-eden.com)

### ▶ LA 3<sup>EME</sup> MI-TEMPS

Bar - tabac - snack - épicerie - dépôt de pain - journaux - PMU. Ouvert 7 jours/7 non stop, du lundi au vendredi de 6h à 22h et du samedi au dimanche de 7h à minuit.  
277 rue des Grandes Planches - 04 78 20 46 05

### ▶ EL MILAGRITO

Salon de Thé - Boutique.  
Nancy Foulon

Ouvert les week-ends et jours fériés de 10h à 18h.  
8 chemin de la brèche - 07 82 15 68 03

### ▶ COMME UNE EVIDENCE

Boulangerie - Pâtisserie - Elena et Vincent  
Produits fabriqués sur place.

Ouvert du mardi au samedi de 6h à 19h30, le dimanche de 6h à 13h. 926 rue des Grandes Planches - 09 82 71 73 88

### ▶ DOMAINE DES PIERRES DORÉES

Restaurant pour groupes.

755 rue des Grandes Planches.

Sur réservation : 04 78 34 14 29

[www.domainedespierresdorees.com](http://www.domainedespierresdorees.com)

### ▶ BÉATRICE GABARDO IMMOBILIER

Agence Immobilière

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Le samedi 9h00 à 12h00.

330 rue des Grandes Planches

04 78 35 59 91 - 06 72 59 08 44

[contact@gabardoimmo.com](mailto:contact@gabardoimmo.com)

[www.gabardoimmo.com](http://www.gabardoimmo.com)

### ▶ LES VINS BERNARD PERRIN

M. Tanguy CHEVALIER

06 58 24 77 54

## LES ENTREPRISES ET ARTISANS

### ▶ ALM MAÇONNERIE

Artisan maçon - Rénovation - Pavage - Couverture  
Fabien THIVOLLET - 222 route des Chermettes - 04 74 71 33 75 / 06 58 95 04 85 - [alm-fabien@outlook.fr](mailto:alm-fabien@outlook.fr)

### ▶ ASSISTANCE ADMINISTRATIVE - RH

Véronique POYET

06 81 67 96 09 - [vero.poyet@free.fr](mailto:vero.poyet@free.fr)

### ▶ ASSIST'AZERGUES

Assistante secrétaire indépendante

Spécialisée dans la gestion et le secrétariat.

Marion GOBLET

222 route des Chermettes - 06 83 72 79 90

[assistazergues@gmail.com](mailto:assistazergues@gmail.com)

### ▶ ATELIER LE PRIEUR

Atelier d'usinage dans l'équipement sportif.

Guillaume MARTIN - 838 route de Saint Vérand

06 13 74 24 45 - [guillmartin69@gmail.com](mailto:guillmartin69@gmail.com)

### ▶ AZERGUES VALLÉE MULTI SERVICES

Jardinage / Dépannage / Électricité / Plomberie

Travaux intérieur / Extérieur / Gardiennage / Aide à domicile / Aide administrative / Transport client / Courses

04 74 71 90 99 - 06 86 94 83 19 - [av.multi@aol.fr](mailto:av.multi@aol.fr)

### ▶ BRAS DROIT DES DIRIGEANTS

Directrice Ressources Humaines Externalisée

2575 Route du Berthier - 06 29 32 47 78

[edith.lacroix@brasdroitdsdirigeants.com](mailto:edith.lacroix@brasdroitdsdirigeants.com)

### ▶ CBJ BIJOUTIER JOAILLIER

Création de bijoux. Stages d'initiation.

Camille et Jordi BARRIER - 07 86 55 60 72

2841 route de Brou - [www.cbj-bijoutier.fr](http://www.cbj-bijoutier.fr)

### ▶ CG MÉDICAL

Fabricant de housses de protection à usage unique

destinées aux établissements hospitaliers.

107 impasse de la Mairie - 04 74 71 86 93 -

[info@cgmedical.fr](mailto:info@cgmedical.fr)

### ▶ CHRISTOPHE RENOUX

Atelier galerie ouvert les 1ers dimanches de chaque

mois. 140 ruelle de l'église - [www.christopherenoux.fr](http://www.christopherenoux.fr)

### ▶ CUSTOM CARRELAGE

Rénovation, neuf, sols, faïence, dalle sur plots...

Tanguy JEANJEAN

1643 route du la Berthier - 06 42 85 46 06 -

[custom.carrelage@gmail.com](mailto:custom.carrelage@gmail.com)

## ► DURAND MAINTENANCE POMPES (DMP)

Maintenance de tous types de pompes (piscine, irrigation, industrielle, moteurs électriques)  
125 route des remparts - 06 70 01 03 55  
[nath.durand1609@orange.fr](mailto:nath.durand1609@orange.fr)

## ► ELECTROMOBILE

Montage d'accessoires auto à domicile  
Patrick Gayet - 1780 route du Berthier - 06 80 01 02 01  
[electromobile@free.fr](mailto:electromobile@free.fr) / [www.electromobile-lyon.com](http://www.electromobile-lyon.com)

## ► FAIRWEB FACTORY

Conception et Création de site web.  
Thomas TIXIER - 07 64 69 28 92 - 650 route de Bagny  
[www.fairweb-factory.fr](http://www.fairweb-factory.fr)

## ► GABRIEL SEMAY

Entretien - nettoyage - lavage vitres  
40 rue du stade - Tel. 04 74 71 82 14 - 06 07 06 41 20  
[semay.gabriel@orange.fr](mailto:semay.gabriel@orange.fr)

## ► GARAGE LE PETIT PARIS

Mickaël DUTOUR et Cédric DARONNAT  
Réparation véhicules toutes marques (VL)  
803 rue des Grandes Planches  
04 78 25 81 65 - 06 12 91 20 37

## ► LA GRIGNETTE

Elevage de poules BIO dans une ferme agroécologique fonctionnant au solaire.  
Julien CADU - 450 route du Razet  
06 22 52 21 92 - [www.lagrignette.fr](http://www.lagrignette.fr)

## ► LAVIEILLE S.A.S

Entreprise de maçonnerie depuis 1900  
Construction villas - Restauration - VRD - Couverture.  
897 rue des Grandes Planches - 04 74 71 36 55  
[contact@lavieille-sas.fr](mailto:contact@lavieille-sas.fr)

## ► LELARD CARRELAGE

Artisan carreleur - Neuf et rénovation.  
190 route des Paletières - 06 84 47 59 51  
[lelardcarrelage@yahoo.com](mailto:lelardcarrelage@yahoo.com)

## ► LEROY CONSEILS ET PATRIMOINE

Courtier en assurances Particuliers / Pro et Gestion de Patrimoine.  
Mathieu LEROY - 186 impasse des 3 ruisseaux  
06 24 26 37 74 - [mathieu.leroy@uptimi.fr](mailto:mathieu.leroy@uptimi.fr)

## ► LE PRIEURÉ DE TERNAND

Lieu de rencontres et d'événements pour entreprises.  
Constance CHAVES - 07 68 70 58 05  
49 ruelle de l'église. [www.epokia.com](http://www.epokia.com)

## ► L.V.A.B.

Location de VTT à assistance électrique.  
Marie-Laure BURFIN - 179 impasse de Chavasson  
06 36 08 88 43 - [www.locationvelobeaunjolais.fr](http://www.locationvelobeaunjolais.fr)

## ► OPTIMUS GESTION

Consultant en cession et acquisition d'entreprise  
Conseils et accompagnement personnalisés pour les TPE-PME.  
Eric DENEANNE - [contact@optimus-gestion.fr](mailto:contact@optimus-gestion.fr)  
[www.optimus-gestion.fr](http://www.optimus-gestion.fr)

## ► PAYSAGES DE LA VALLÉE

Création et aménagement de l'espace extérieur.  
Entretien des espaces verts. Réduction d'impôt 50% (service à la personne).  
Jérémy DUPERRAY  
21 rte de St-Vérand - 06 45 74 23 40  
[paysagesdelavallee@gmail.com](mailto:paysagesdelavallee@gmail.com)

## ► PÉPINIÈRE DE LA REJONIÈRE

La création par le végétal et son entretien. Création et entretien de jardin, spécialiste de la végétalisation, production et vente de plantes.  
Sur RDV : Noémie Mola et Arnaud Brouté  
774 route de la Rejonière - 06 82 88 43 92  
[arnaud.j.br@gmail.com](mailto:arnaud.j.br@gmail.com) / [arnaudjbr.com](http://arnaudjbr.com)

## ► RE'CYCLES AZERGUES

Réparation et entretien de vélos.  
Thierry ABBES - 232 rue du Val d'Azergues  
[contact@recyclesazergues.fr](mailto:contact@recyclesazergues.fr)  
07 67 87 20 25 - [www.recyclesazergues.fr](http://www.recyclesazergues.fr)

## ► SYSEOLE

Accompagnement dans l'étude et la réalisation de votre système de dépollution d'air.  
Richard LEPAPE - 78 rue du Val d'Azergues  
[richard.lepape@syseole.com](mailto:richard.lepape@syseole.com) - [www.syseole.com](http://www.syseole.com)

## ► ZINC DU TOIT

Zinguerie traditionnelle  
Gouttière, tuyau de descente, abergement de cheminée, noue, habillage bandeaux en aluminium, entretien de toiture, démoussage et traitement hydrofuge.  
Laurent BURFIN - 179 impasse de Chavasson  
06 73 47 20 24 - [zincludutoit69@orange.fr](mailto:zincludutoit69@orange.fr)

## ► L'ATELIER DU CLOS DE RONZIÈRES

Modelage et sculpture en terre d'argile, sculptures et objets de décoration, créations diverses  
Véronique CHANSON  
410 route de Ronzières - 06 89 53 24 37  
[Instagram : atelier\\_clos\\_ronzieres](https://www.instagram.com/atelier_clos_ronzieres)

## ► COGNITING

Formation et accompagnement pour managers de proximité, commerciaux et conseillers de vente  
Organisme de formation certifié Qualiopi  
410 route de Ronzières  
06 60 52 19 55 - [www.cogniting.fr](http://www.cogniting.fr)



© Département du Rhône

